

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES**

**TABLEAU DE BORD 2016/2017
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**



DÉCEMBRE 2017

Adresse : 278, Avenue de l'Indépendance, 01 BP 512

Ouagadougou 01

Tel: +226 25 31 82 42, Fax : +226 25 31 41 41

Site web: www.mesrsi.gov.bf

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

TABLEAU DE BORD 2016/2017
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Décembre 2017

AVANT PROPOS

La gestion efficace d'un département ministériel suppose la mise en évidence des performances réelles et des dysfonctionnements. Ainsi, il s'avère nécessaire de produire des documents susceptibles de fournir des indicateurs fiables pour une meilleure appréciation des objectifs que s'est fixés le Ministère.

Parmi ces documents, figurent le tableau de bord qui est « un ensemble d'indicateurs [] conçus pour permettre aux gestionnaires de prendre connaissance de l'état de l'évolution des systèmes qu'ils pilotent et d'identifier les tendances qui les influenceront sur un horizon cohérent »¹.

A cet effet, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), à travers la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), élabore et publie annuellement le tableau de bord de l'enseignement supérieur.

Le présent tableau de bord apparaît comme une nécessité, surtout dans un contexte de mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui vise à son objectif stratégique 2.2 à « accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de transformation de l'économie ».

Ce document d'analyse synthétique de l'état du sous-secteur de l'enseignement supérieur, doit être un outil d'aide à la décision en matière de choix à opérer dans le pilotage de ce sous-secteur dans un contexte où les défis à relever sont aussi multiples que complexes.

Nous remercions tous les acteurs que sont les techniciens ainsi que les partenaires techniques et financiers pour le grand intérêt qu'ils portent aux activités statistiques.

Le département ministériel reste disponible à toutes les suggestions afin d'améliorer les prochaines éditions et s'engage à travers sa DGESS à répondre avec efficacité à tout besoin d'information.

Nous souhaitons à toutes les lectrices et à tous les lecteurs un bon usage du tableau de bord 2016/2017 de l'enseignement supérieur.

LE DIRECTEUR GENERAL DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



Saturnin BATIONO

Director General of Sectoral Studies and Statistics
Le Directeur Général
MESRSI

¹ H. Bouquin, Le Contrôle de gestion, Paris : Presses Universitaires de France, 8^{ème} édition, 2008

SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	i
SOMMAIRE	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES GRAPHIQUES	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	v
RESUME.....	1
CONTEXTE GENERAL	3
ORIENTATION	5
QUELQUES INDICATEURS D'ACCES.....	7
EFFECTIF DES ETUDIANTS.....	9
EFFECTIF DES ETUDIANTS: (suite)	11
PERSONNEL ENSEIGNANT	14
PERSONNEL ADMINISTRATIF, SPECIFIQUE ET DE SOUTIEN	16
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	18
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES.....	21
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES.....	23
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS.....	25
LOGEMENT	27
RESTAURATION	29
TRANSPORT UNIVERSITAIRE.....	31
SANTE	33
ACTION SOCIALE	35
SORTANTS DIPLOMES	38
REDOUBLEMENT	40
Budget.....	43
ANNEXE	A

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:Contexte socio-économique vis-à-vis de quelques pays subsahariens	4
Tableau 2:Effectif des nouveaux inscrits en 2016/2017	6
Tableau 3:Répartition des étudiants inscrits en première année par domaine d'études et par année	6
Tableau 4:Taux de transition du secondaire au supérieur	8
Tableau 5:Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.....	8
Tableau 6:Effectif des étudiants en 2016/2017	10
Tableau 7:Répartition des enseignants du public par emploi.....	15
Tableau 8: Enseignants permanents de rang A et B.....	15
Tableau 9 : Evolution du personnel administratif par statut	17
Tableau 10: Evolution du personnel spécifique et de soutien par statut.....	17
Tableau 11 : Variation du nombre d'établissements d'enseignement supérieur.....	19
Tableau 12 : Capacité d'accueil des locaux de 2013/2014 à 2016/2017	19
Tableau 13 : Bénéficiaires de la bourse en 2016/2017	22
Tableau 14 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide	24
Tableau 15: Evolution du nombre de bénéficiaires de prêts	26
Tableau 16 : Capacité d'accueil par centre régional	28
Tableau 17 : Situation de la restauration par CROU.....	30
Tableau 18 : Situation de la restauration par CROU.....	32
Tableau 19: Situation des adhérents à la mutuelle de santé.....	34
Tableau 20 : Variation des adhésions à la mutuelle de santé universitaire.....	34
Tableau 21 : Situation des aides sociales en 2016/2017.....	36
Tableau 22 : Nombre de diplômés en 2015/2016.....	39
Tableau 23 : Répartition des diplômés par domaine d'études.....	39
Tableau 24 : Proportion des redoublants dans.....	41
Tableau 25 : Evolution du budget.....	44

SIGLES ET ABREVIATIONS

CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CROU	Centre Régional des Œuvres Universitaires
CROUB	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bobo-Dioulasso
CROUD	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Dédougou
CROUF	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Fada N'Gourma
CROUK	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Koudougou
CROUO	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouagadougou
CROUOHG	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouahigouya
DHD	Développement Humain Durable
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
F	Fille /Femme/Féminin
G	Garçon
IDH	Indice de Développement Humain
IDS	Institut des Sciences
M	Masculin
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MUNASEB	Mutuelle nationale de santé des étudiants Burkinabè
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SND	Service National pour le Développement
SOTRACO	Société de Transport en Commun de Ouagadougou
T	Total
TAMA	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UNZ	Université Norbert ZONGO

U01	Université Ouaga I Pr. Joseph KI-ZERBO
U02	Université Ouaga II
UNB	Université Nazi BONI

RESUME

Le tableau de bord 2016/2017 de l'enseignement supérieur dépeint la situation du sous-secteur sur six principaux thèmes à savoir le contexte général (i) ; les étudiants (ii) ; les ressources humaines, matérielles et financières (iii) ; les œuvres sociales (iv) ; l'efficacité interne du supérieur (v) et le budget de l'enseignement supérieur (vi).

En 2016/2017, l'enseignement supérieur compte 105 000 étudiants dont 34 % de filles et 22 % sont inscrits au privé. Par rapport à l'année 2015/2016, l'effectif des étudiants a progressé de 11 %. Ce taux de progression est au-dessus de la moyenne annuelle observée entre 2012/2013 et 2016/2017 qui est de 9 %. Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est passé de 443 en 2012/2013 à 554 en 2016/2017.

Les étudiants sont accueillis dans 146 établissements dont trois quarts d'établissements privés. Par rapport à l'année précédente, le nombre d'établissements s'est accru de 22 %. Et en référence à 2012/2013, la progression est de 68 %.

En termes de résultats, 17 500 étudiants dont un tiers de filles ont obtenu leur parchemin en fin d'année académique 2015/2016 soit une progression de 9 % par rapport à 2014/2015. Les IES publiques produisent 3/5^e des diplômés. La proportion des redoublants s'est réduite ; elle est passée de 14 % en 2015/2016 à 11 % en 2016/2017, soit une amélioration de 3 points de pourcentage.

Dans les IES publiques, les cours ont été assurés par 1 734 enseignants contre 1 620 en 2015/2016. Ce qui correspond à un accroissement relatif de 7 %. Les enseignants permanents représentent 66 % de cet effectif. Quant aux enseignants permanents de rang A et B, ils représentent 34 % de l'effectif total des enseignants du public. Le Ratio étudiants/enseignant permanent de rang A et B qui est de 139, s'est amélioré de 11 points par rapport à celui de 2015/2016.

Le dispositif de soutien aux étudiants, a permis à 7 609 étudiants (dont un tiers de filles de bénéficier de la bourse nationale, 51 673 étudiants (dont 34,3 % de filles) de l'aide et 11 703 étudiants (dont 34,2 % de filles) du prêt. Les capacités d'accueil des CROU sont de 4 687 lits et permettent d'accueillir plus de 94 000 étudiants provenant des IES publiques et privées conventionnées. Toutefois, ces capacités n'ont pas évolué par rapport à l'année précédente. Cette situation a conduit à une dégradation du ratio étudiants/lit qui est passé de 17 en 2015/2016 à 20 en 2016/2017.

En moyenne 15 800 étudiants sont restaurés par jour dans les restaurants universitaires. Le nombre moyen d'étudiants transportés par jour à Bobo-Dioulasso a baissé de 34 % le faisant passer de 850 en 2015/2016 à 560 en 2016/2017. En 2016/2017, le taux d'adhésion à la Mutuelle Nationale de Santé des Etudiants Burkinabè (MUNASEB) est de 2,3 %. Au cours de l'année académique 2015/2016, 104 demandeurs ont sollicité l'aide sociale de la MUNASEB dont 84 % ont été satisfaits.

Enfin, le budget du MESRSI en 2017 s'élève à 112,6 milliards soit 25,9 % de la dotation du secteur de l'éducation qui est de 434 milliards de F CFA. La part du budget du MESRSI allouée à l'enseignement supérieur est de 90%.



CONTEXTE GENERAL

CONTEXTE GENERAL

Points saillants

- Population à forte composante jeune, majoritairement rurale et pauvre
- Stabilité de l'Indice de Développement Humain (IDH) par rapport à l'année précédente
- Amélioration de la croissance économique par rapport à 2015

Commentaire général

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé d'Afrique subsaharienne avec une superficie de 274 200 km². Son économie est fortement dominée par l'agriculture qui emploie près de 80 % de la population active. Le coton reste la principale culture de rente même si toutefois les exportations aurifères ont pris de l'ampleur ces dernières années.

L'année 2016 a été marquée par une accélération de la croissance économique grâce à l'entrée en production de nouvelles mines industrielles, combinée à une reprise timide des cours de l'or et du coton ainsi qu'à la hausse de la production céréalière. Le taux de croissance du PIB s'est établi à 5,9 % contre 3,9 % en 2015 (Compte nationaux 2016, INSD). Toutefois, la situation de pauvreté reste remarquable et se traduit par une proportion de 41,1 % de la population qui vit en dessous du seuil national de pauvreté estimé à 154 061 F CFA par an selon l'enquête multisectorielle continue (EMC) 2014.

Avec un taux annuel moyen de croissance démographique de 3,1 %, la population du Burkina Faso est estimée à 19,1 millions d'habitants dont 51,7 % de femmes en 2016. Les moins de 20 ans représentent 58,4 % de la population totale et celle en âge d'être au supérieur (19-24 ans) 10,6 %. La majeure partie de la population burkinabè vit en milieu rural. Le taux d'urbanisation demeure toujours à 23 % (EMC 2014).

Selon le rapport sur le développement humain durable du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 2016, le Burkina Faso est classé 185^{ème} sur 188 pays avec un indice de développement humain de 0,402. Cet indice est resté stable par rapport à celui de l'année précédente. Toutefois, le Burkina connaît un recul de deux places par rapport au classement de 2015.

Sur le plan sécuritaire, le Burkina Faso subit ces dernières années une recrudescence d'attaques terroristes surtout dans la zone sahélienne du Pays. Cette situation fragilise la stabilité sociopolitique et économique du pays.

Sur le plan éducatif, deux tiers des burkinabè de 15 ans et plus ne savent ni lire, ni écrire dans une langue quelconque. En effet, le taux d'alphabétisation est de 35 % (EMC 2014). De même, la population de 25 ans et plus a une durée moyenne de scolarisation de 1,4 ans en 2014.

En matière d'enseignement supérieur, le Burkina Faso compte plus de 105 000 étudiants en 2016/2017 ; ce qui correspond à 553 étudiants pour 100 000 habitants. Cet indicateur reste loin de la norme de l'UNESCO qui est de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants.

Ce niveau d'éducation évolue dans un contexte d'expansion des besoins de l'enseignement supérieur, de l'adaptation du système LMD au contexte du Burkina, d'érection des CUP de Dédougou, de Fada N'Gourma et de Ouahigouya en universités et de création des CUP de Kaya et de Gaoua.

Cette situation se traduit par de nombreux défis à relever qui sont entre autres, la résorption de l'insuffisance du personnel enseignant, des infrastructures et des équipements, la croissance du financement pour faire face aux besoins, la résolution de la question du chevauchement des années académiques, etc.

CONTEXTE GENERAL

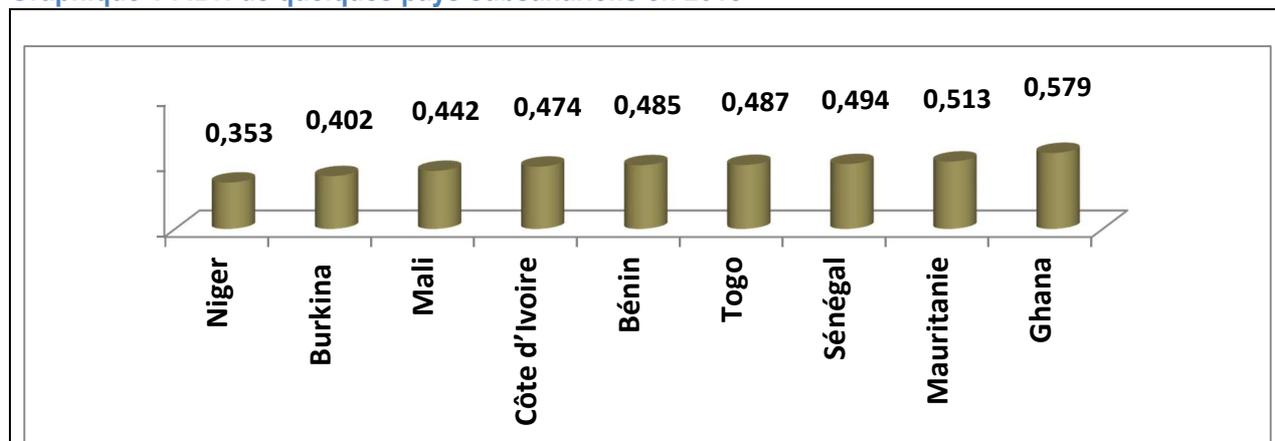
Tableau 1: Contexte socio-économique vis-à-vis de quelques pays subsahariens

Pays	Population de 2017 en milliers habitants ***	RNB par habitant ***	IDH en 2015 *	Taux de prévalence VIH/SIDA (15-49 ans), en 2016 ***	Taux d'alphabétisation en 2014	Durée moyenne de scolarisation en 2014 ***	Espérance de vie à la naissance en 2015	Rang en 2015 (IDH) *
		(US \$) en 2015						
Bénin	11 187	789	0,485	1	42,4	3,3	63,8	167/188
Burkina	19 632	650	0,402	0,8	34	1,4	58,6	185/188
Côte d'Ivoire	23 866	1 526	0,474	2,7	56,2	4,3	58,0	171/188
Ghana	28 959	1 381	0,579	1,6	67,3	7,0	66,6	139/188
Mali	18 957	724	0,442	1	31,1	2,0	67,0	175/188
Mauritanie	3 894	1 078	0,513	0,5	58	3,8	60,3	157/188
Niger	20 752	363	0,353	0,4	28,7	1,5	61,5	187/188
Sénégal	15 256	958	0,494	0,4	49,7	2,5	64,8	162/188
Togo	7 1789	579	0,487	2,1	57,1	4,5	65,0	166/188

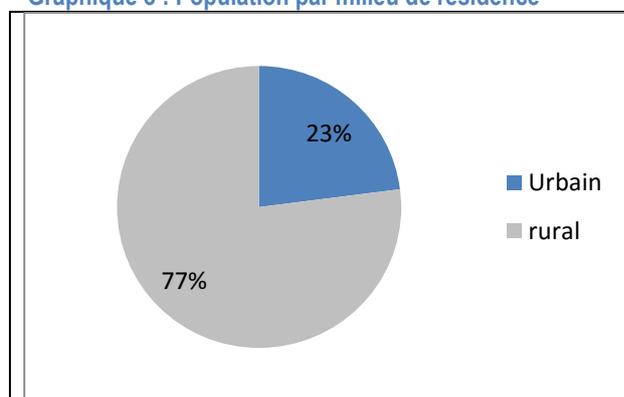
Source : Rapport sur le DHD, 2016 ;

(***) Recherche sur divers sites Internet (www.statistiques-mondiales.com) donnees.banquemondiale.org ; www.populationdata.net ; www.mays-mouissi.com/2016/03/22/

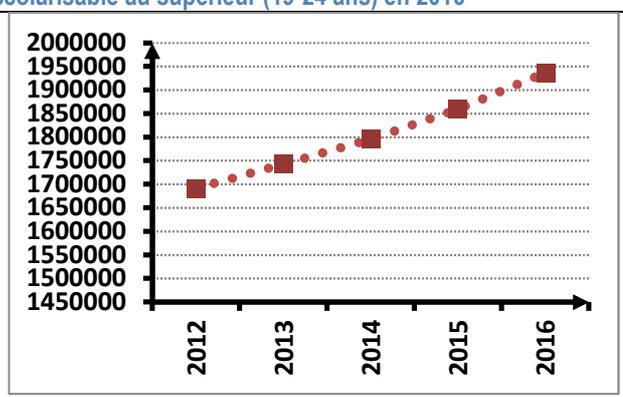
Graphique 1 : IDH de quelques pays subsahariens en 2015



Graphique 3 : Population par milieu de résidence



Graphique 2: Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-24 ans) en 2016



ORIENTATION

Points saillants

- Accroissement significatif des nouveaux inscrits
- Forte inscription des étudiants dans le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit
- Hausse des inscriptions dans le domaine de l'Agriculture

Commentaire général

En 2016/2017, 48 000 étudiants dont 32,4 % de filles sont nouvellement inscrits en 1^{ère} année dans les établissements d'enseignement supérieur du Burkina Faso. Comparé à 2015/2016, le nombre des nouveaux inscrits est en hausse de 36,0 %. Les établissements privés accueillent 14,3 % des nouveaux inscrits.

De 2012/2013 à 2016/2017, le nombre de nouveaux inscrits en 1^{ère} année est multiplié par 2,2 avec un Taux d'Accroissement Moyen Annuel (TAMA) de 22,1 %. L'accroissement est plus remarquable dans le domaine des Lettres et Arts (45,2 %) et moindre en Ingénierie, Industries de transformation et Production (9,2 %).

Le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit selon la CITE 2011 occupe la première place avec 39,9 % et est suivi de celui des Sciences avec 26,1 %. Les domaines des Lettres et Arts et de l'Education enregistrent respectivement 19,0 % et 6,9 %. Le domaine de l'Agriculture ne représente que 0,4 % des choix d'inscriptions en première année. Les filles nouvellement inscrites sont plus représentées dans les domaines de la Santé et Protection Sociale et des Sciences sociales, Commerce et Droit avec chacun 41,3 %. A contrario, elles sont moins représentées dans les domaines de l'Ingénierie, l'Industrie de Transformation et de Production (16,2 %) et des Sciences (18,4 %). En Outre, 51 % des filles sont inscrites en Sciences sociales, commerce et droit.

Entre 2015/2016 et 2016/2017, l'effectif des nouveaux inscrits dans le domaine de l'Agriculture est passé de 80 à 171 soit une augmentation relative de 113,8 %. Cependant, une baisse de 11,6 % des inscriptions est constatée dans le domaine de l'Ingénierie, Industries de transformation et Production passant ainsi de 1 666 à 1 473 étudiants.

Note méthodologique: L'effectif des nouveaux inscrits en 1^{ère} année prend en compte les étudiants qui se sont inscrits avant l'année 2016/2017 et qui n'ont toujours pas fini les évaluations à cause du chevauchement.

ORIENTATION

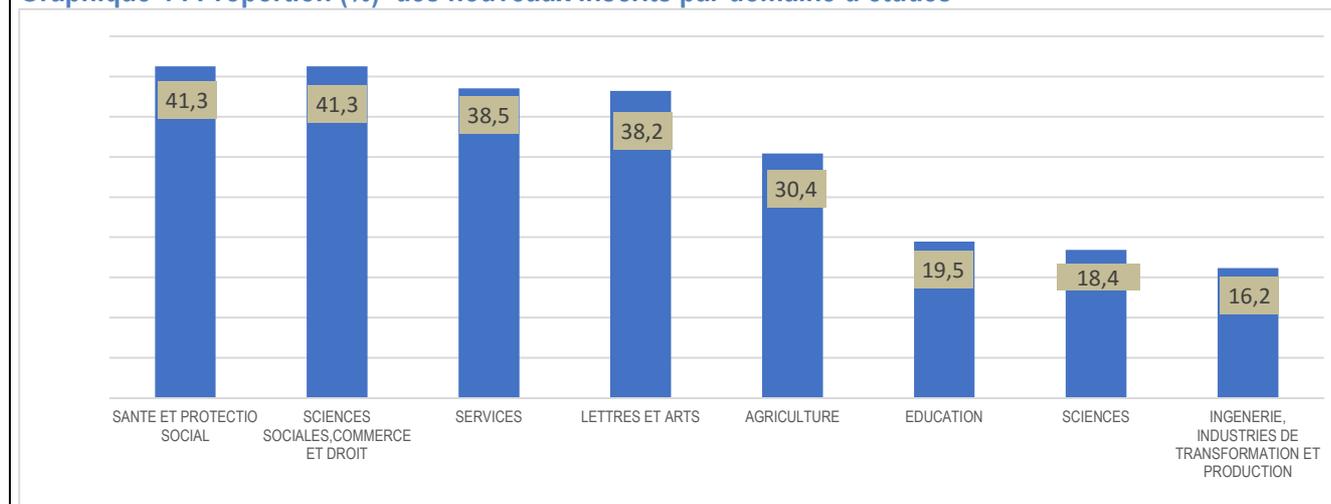
Tableau 2: Effectif des nouveaux inscrits en 2016/2017

Année	2016/2017	% des Filles	% du Privé	Variation / à 2015/2016		Variation / à 2012/2013	
				En nombre	En %	En nombre	En %
Nombre	47 561	32,4	14,3	12 585	36,0	26 149	122,1

Tableau 3: Répartition des étudiants inscrits en première année par domaine d'études et par année

Domaine d'études	2016/2017			Evolution (%) par rapport à	
	Total	% Filles	TAMA(%)	2015/2016	2012/2013
Santé et Protection Sociale	1 347	41,9	17,2	3,0	89
Sciences sociales, Commerce et Droit	18 987	41,3	12,5	32,5	60
Services	867	38,5	31,3	73,4	197
Lettres et Arts	9 039	38,2	45,2	17,2	345
Agriculture	171	30,4	18,8	113,8	99
Education	3 284	19,5	29,4	29,3	180
Sciences	12 393	18,4	30,8	81,8	193
Ingénierie, Industries de transformation et Production	1 473	16,1	9,2	-11,6	42
Total général	47 561	32,4	22,1	36,0	122

Graphique 4 : Proportion (%) des nouveaux inscrits par domaine d'études



QUELQUES INDICATEURS D'ACCES

Points saillants

- Disparités entre les garçons et les filles dans l'accès à l'enseignement supérieur
- Plus de 24 points de hausse du taux de transition en 2015/2016

Commentaire général

Le taux brut de transition du secondaire au supérieur entre l'année scolaire 2015/2016 et 2016/2017 est de 87,2 %. Ce taux a connu une hausse de 24 % par rapport à celui enregistré entre 2014/2015 et 2015/2016.

L'effectif des nouveaux inscrits en première année du supérieur en 2016/2017 (47 561) est largement supérieur au nombre des nouveaux bacheliers de 2015/2016 (27 390). Cela s'explique en partie par le chevauchement des années académiques dans les universités publiques, l'arrivée massive de bacheliers en provenance d'autres pays et l'inscription d'anciens bacheliers.

Le taux de transition des filles du secondaire au supérieur est inférieur à celui des garçons soit 72,8 % contre 96,3 % de garçons. L'indice de parité du taux de transition est de 0,8.

En 2016/2017, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 554. Cet indicateur a progressé de 41 points par rapport à 2015/2016 et de 111 par rapport à 2012/2013.

Les garçons sont plus scolarisés que les filles au supérieur. En effet, en 2016/2017, dans une population de 100 000 habitants de chaque sexe, 762 personnes de sexe masculin sont inscrites au supérieur pour 360 de sexe féminin. L'indice de parité entre filles/garçons qui était de 0,5 en 2015/2016 est resté stable en 2016/2017.

Note méthodologique: Le calcul du taux brut de transition du secondaire au supérieur prend en compte les anciens bacheliers et ceux en provenance d'autres pays.

QUELQUES INDICATEURS D'ACCES

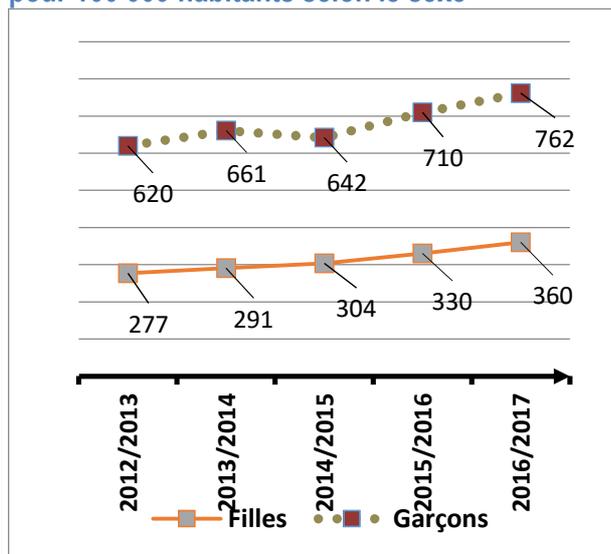
Tableau 4: Taux de transition du secondaire au supérieur

	Elèves de la Terminale en 2015/2016	Nouveaux inscrits au Supérieur 2016/2017	Taux de Transition (%)
Filles	21 136	15 393	72,8
Garçons	33 392	32 168	96,3
Total	54 528	47 561	87,2

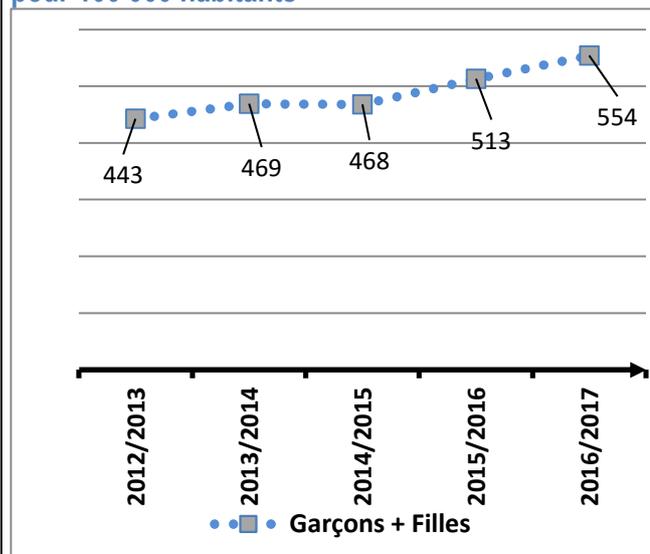
Tableau 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

	2016/2017	Indice de parité	Evolution par rapport à	
			2015/2016	2012/2013
Nombre d'étudiants/100 000 Habitants	554	0,5	41	111

Graphique 5 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe



Graphique 6 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants



EFFECTIF DES ETUDIANTS

Points saillants

- Dynamisme de l'enseignement supérieur privé maintenu
- Hausse significative de l'effectif global des étudiants

Commentaire général

En 2016/2017, l'effectif des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur publics et privés du Burkina Faso est de 105 404. Les filles représentent 33,6 % avec une hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2015/2016. L'enseignement supérieur privé accueille 21,6 % de l'effectif total. Par rapport à 2015/2016, l'effectif total des étudiants s'est accru de 11,3 % contre 11,7 % l'année précédente.

De 2012/2013 à 2016/2017, le nombre total d'étudiants s'est accru de 42 % soit à un rythme moyen annuel de 9,1 %. Ainsi, l'année 2016/2017 confirme l'accélération de la croissance des effectifs dans l'enseignement supérieur. Un rythme de croissance plus important au niveau des filles et du privé avec respectivement 10,1 % et 9,8 %. Son maintien dans le temps permettra aux filles de combler leur retard dans les études supérieures.

En 2016/2017, la proportion des étudiants non nationaux inscrits dans les institutions d'enseignement supérieur du Burkina Faso représente 3,1 % contre 3 % l'année précédente.

L'Université Ouaga 1-Professeur Joseph KI ZERBO accueille encore 37,6 % des étudiants. Elle est suivie de l'Université Norbert ZONGO avec 15,7 % des étudiants et la part des autres IES publiques est de 25 %. L'université aube nouvelle accueille 3,4 % des étudiants et se positionne ainsi comme la plus grande IES privée en termes d'effectifs. La part des autres IES privées est de 18,2 %. L'UO1-JKZ accueille comme les années précédentes le plus grand nombre des étudiants inscrits au Burkina Faso. Une situation qui pourrait s'expliquer par sa plus grande capacité d'accueil.

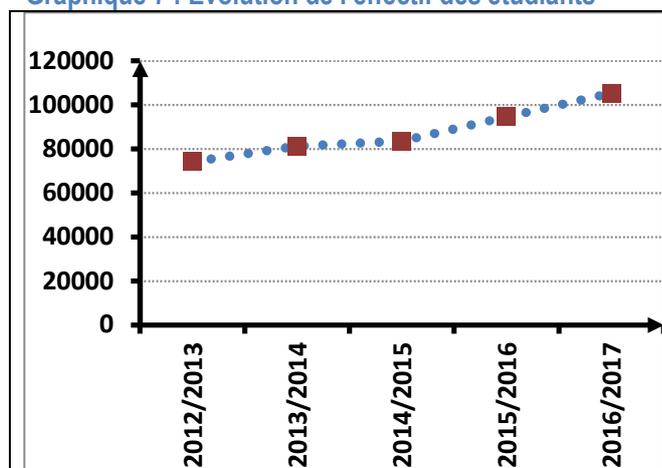
Les étudiants dont l'âge est inférieur à 25 représentent 48 %. Sur cette tranche d'âge, 76,7 % sont inscrits dans les Institutions d'Enseignement Supérieur Publiques soit un peu moins que dans l'effectif global (78,4%). En outre, 47,6 % des étudiants ont leur âge compris entre 19-24 ans et représente la proportion de la population scolarisable au supérieur. On note plus de parité entre les garçons et les filles dans le privé et à tous les âges qu'au public où les garçons dominent largement. En guise d'illustration, l'indice de parité des sexes (IPS) dans le privé est de 0,7 contre 0,5 au public. Autrement dit, sur 10 étudiants inscrits, dans le privé, il y'a 7 filles, alors qu'au public ce rapport indique 4 filles sur 10 étudiants inscrits.

EFFECTIF DES ETUDIANTS

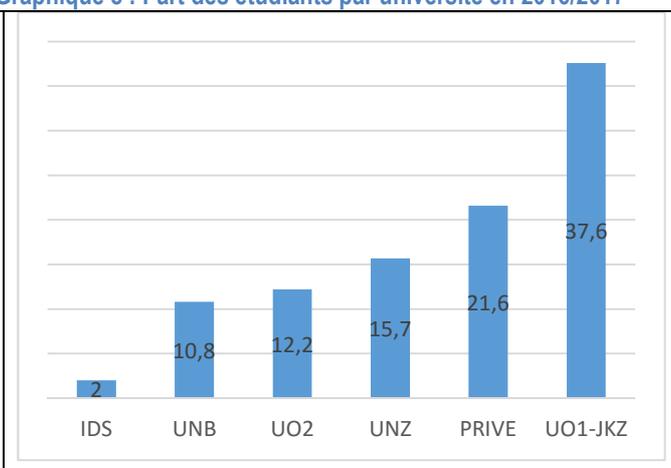
Tableau 6: Effectif des étudiants en 2016/2017

Niveau en 2016/2017						Évolution par rapport à			
						2015/2016		2012/2013	
Total étudiants	% des filles	% privé	% 19-24 ans	% des moins de 25 ans	% étudiants non nationaux	En nbre	En %	En nbre	En %
105 404	33,6	21,6	47,6	47,8	3,1	10 676	11,3	31 128	41,9

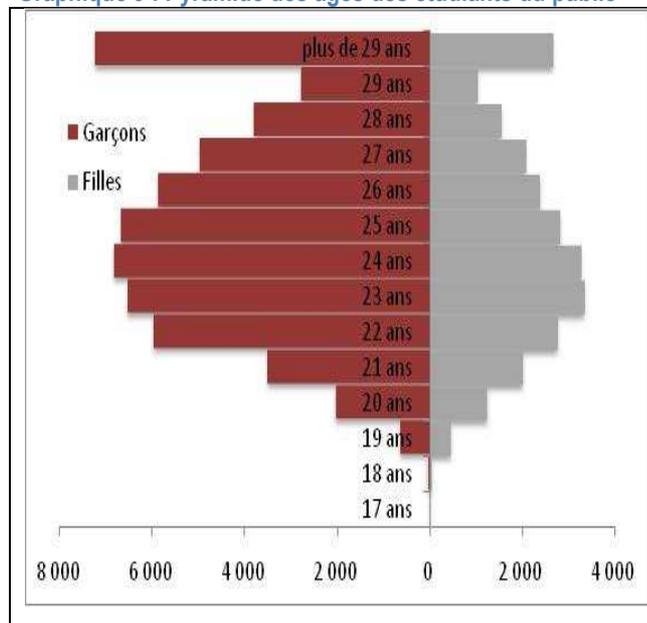
Graphique 7 : Évolution de l'effectif des étudiants



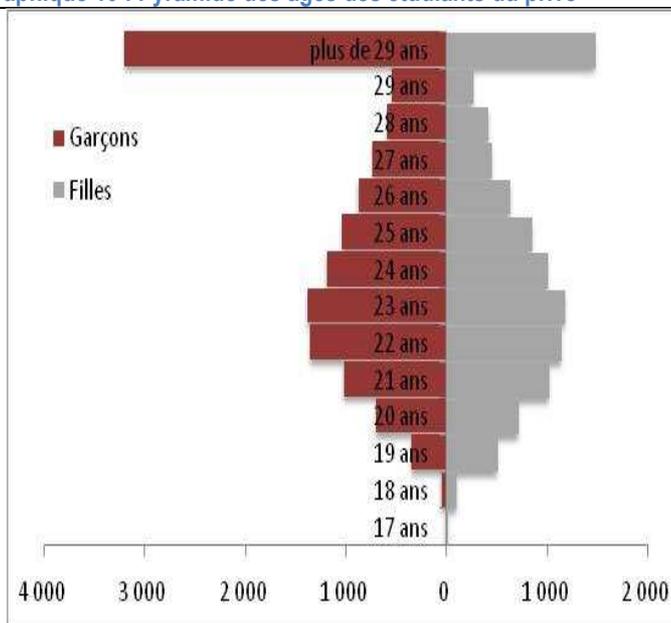
Graphique 8 : Part des étudiants par université en 2016/2017



Graphique 9 : Pyramide des âges des étudiants du public



Graphique 10 : Pyramide des âges des étudiants du privé



EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE)

Points saillants

- Sur 100 étudiants, à peine 2 entament le troisième cycle universitaire
- Croissance soutenue de l'effectif des étudiants non nationaux et des filles

Commentaire général

En 2016/2017, la majorité des étudiants (public + privé) est inscrite au parcours Licence (88,6 %). Les filles représentent 33,6 % dans cette proportion. Le parcours Master accueille 10,1 % des étudiants dont 35,0 % de sexe féminin et le parcours Doctorat représente 1,3 % de l'effectif dont 30,9 % de filles.

De 2012/2013 à 2016/2017, le nombre d'étudiants non nationaux s'est accru plus que celui des burkinabè, soit 52,4 % contre 41,6 %. Par rapport à l'année précédente, le nombre d'étudiants non nationaux s'est accru de 16,6 %. Toutefois, ce taux est en baisse de 5,5 points de pourcentage par rapport à celui observé entre 2014/2015 et 2015/2016. Le TAMA de 2012/2013 à 2016/2017 qui est de 11,1 %, a connu une hausse de 2,7 points par rapport à celui de 2011/2012 à 2015/2016 qui était de 8,4 %.

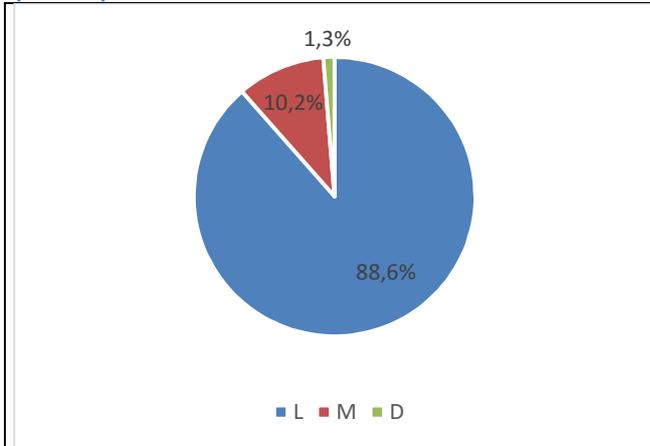
Les indices base 100 en 2012/2013 des effectifs des étudiants selon le sexe indiquent que l'effectif des filles croit un peu plus vite que celui des garçons au cours des trois dernières années. Une situation qui pourrait s'expliquer par les différentes actions entreprises par le gouvernement, telle que l'octroi de bourses spécifiques aux filles, en vue d'accroître leur accès et leur maintien dans les différents ordres d'enseignement. La répartition par statut indique quant à elle, que l'accroissement des effectifs est plus soutenu au privé qu'au public surtout pour les deux dernières années avec cependant une tendance baissière en 2016/2017.

Note méthodologique : Dans le cadre du système LMD, le cycle Licence prend en compte les trois premières années d'étude, le cycle Master comporte les deux années d'étude suivantes et le cycle Doctorat, trois années d'étude. Le cycle doctorat intègre les étudiants inscrits en DES.

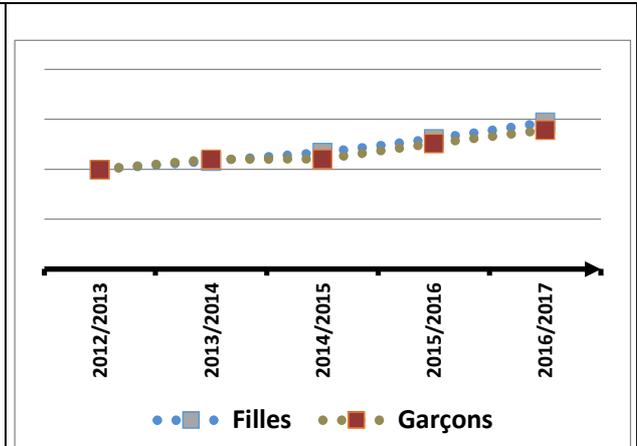
L'indice base 100 en 2012/2013 est obtenu en rapportant la valeur de l'indicateur d'une période à celle de l'année de base 2012/2013.

EFFECTIF DES ETUDIANTS: (SUITE)

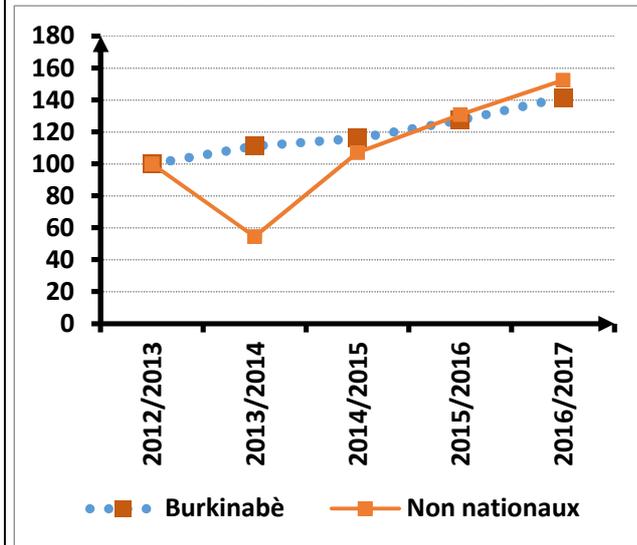
Graphique 11 : Proportion des étudiants par parcours public+ privé en 2016/2017



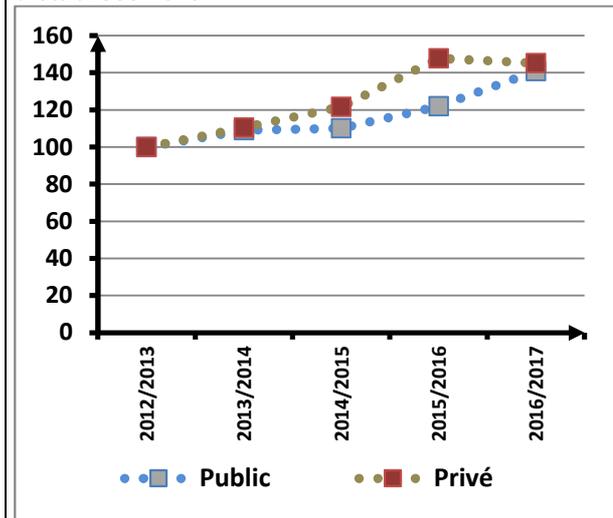
Graphique 12: Evolution des indices base 100 en 2012/2013 des effectifs selon le sexe



Graphique 13: Evolution des indices base 100 en 2012/2013 des effectifs selon la nationalité



Graphique 14: évolution des indices base 100 en 2012/2013 des effectifs selon le statut d'établissement





**Partie II: Ressources
humaines et matérielles.**

PERSONNEL ENSEIGNANT

Points saillants

- Amélioration du ratio étudiants/enseignant permanent de rang A et B
- Baisse significative de l'effectif des enseignants permanents

Commentaire général

En 2016/2017, les cours ont été assurés dans les IES publiques par 1 734 enseignants contre 1 620 en 2015/2016, ce qui correspond à un accroissement relatif de 7,0 %.

La proportion des femmes reste constante à 13,5 % par rapport à 2015/2016. La proportion des femmes est plus élevée à l'UO2 (16,9 %) que dans les autres IES publiques. Les enseignants de sexe féminin sont plus présents dans les emplois d'assistants (21,4 %) et de maitres assistants (17,6 %). Les femmes professeurs titulaires ne représentent que 6,3 % de cet emploi.

Par rapport à l'effectif global des enseignants du public, les permanents sont au nombre de 1 138. Cet effectif a connu une baisse significative (6,2 %) par rapport à celui de 2015/2016.

En 2016/2017, le ratio* étudiants/enseignant permanent de rang A et B dans les universités et grandes écoles publiques est de 139. Il est largement supérieur à la norme de l'UNESCO qui est de 25 étudiants/enseignant et s'est amélioré de 11 points par rapport à celui de 2015/2016 qui était de 150. L'UO1-JKZ a le plus faible ratio (103 étudiants/enseignant) tandis que l'UNZ enregistre le ratio le plus élevé (325). Cette position de l'UO1-JKZ pourrait s'expliquer par le nombre élevé d'enseignants de rang A dont elle dispose.

* **Note méthodologique** : Le calcul du ratio prend seulement en compte les enseignants permanents de rang A et B

PERSONNEL ENSEIGNANT

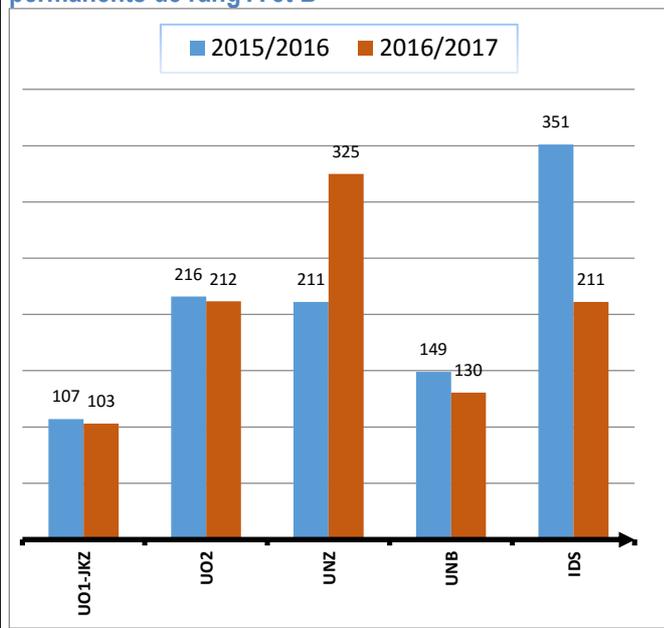
Tableau 7: Répartition des enseignants du public par emploi

	UO1-JKZ		UO2		UNZ		UNB		IDS		Total	
	Total	dt F	Total	dt F	Total	dt F	Total	dt F	Total	dt F	Total	dt F
Professeur Titulaire	107	7	6	0	6	1	7	0	1	0	127	8
Maître de conférences	139	17	21	1	14	3	28	4	3	0	205	25
Maître assistant	174	35	45	9	40	7	52	3	7	2	318	56
Assistant	194	48	47	10	20	3	50	6	7	1	318	68
Enseignant à temps plein	108	15	46	11	97	14	39	2	6	1	296	43
Professionnel	123	7	0	0	0	0	0	0	0	0	123	7
Autre	129	13	0	0	50	4	0	0	0	0	179	17
Indéterminé	25	0	24	1	119	9	0	0	0	0	168	10
Total Enseignants	999	142	189	32	346	41	176	15	24	4	1 734	234

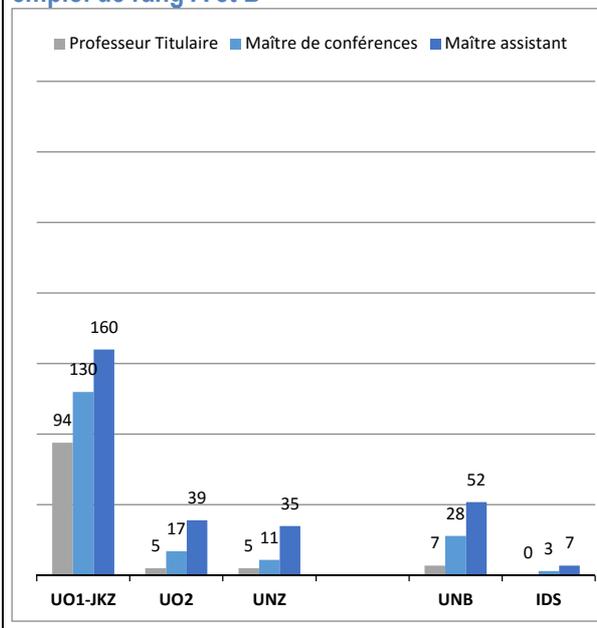
Tableau 8: Enseignants permanents de rang A et B

Emplois	UO1-JKZ	UO2	UNZ	UNB	IDS	Total
Professeur Titulaire	94	5	5	7	0	111
Maître de conférences	130	17	11	28	3	189
Maître assistant	160	39	35	52	7	293
Total Enseignants Permanents de rang A et B	384	61	51	87	10	593
Effectif étudiants	39 651	12 909	16 571	11 351	2 105	82 587
Ratio étudiants/ Enseignant permanent de rang A et B	103	212	325	130	211	139

Graphique 15: Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents de rang A et B



Graphique 16: Répartition des enseignants par emploi de rang A et B



PERSONNEL ADMINISTRATIF, SPECIFIQUE ET DE SOUTIEN

Points saillants

- Accroissement de l'effectif du personnel administratif
- Régression du nombre du personnel spécifique et de soutien

Commentaire général

En 2016/2017, l'effectif du personnel administratif des IES publiques et privées est de 1 342. Il s'accroît de 26,4 % par rapport à l'année précédente. La proportion des femmes a reculé de 1,1 point de pourcentage passant de 34,9 % en 2015/2016 à 33,8 % en 2016/2017.

De 2012/2013 à 2016/2017, l'effectif du personnel administratif est passé de 712 à 1 342 soit un TAMA de 17,2 %. Cette croissance se fait relativement au même rythme selon le sexe, soit 17,6 % chez les femmes et 17,0 % pour les hommes.

En 2016/2017 l'effectif du personnel spécifique et de soutien est 408 dont 26,2 % de femmes. Cet effectif a régressé de 14,6 % par rapport à celui enregistré en 2015/2016 (478). Cependant, l'effectif des femmes est resté stable durant la même période (107).

De 2012/2013 à 2016/2017, l'effectif du personnel spécifique et de soutien est passé de 421 à 408 soit une baisse annuelle de 0,8 %. Durant la même période, l'effectif des femmes a baissé annuellement de 4,8 % tandis que celui des hommes a cru de 0,8 %.

PERSONNEL ADMINISTRATIF, SPECIFIQUE ET DE SOUTIEN

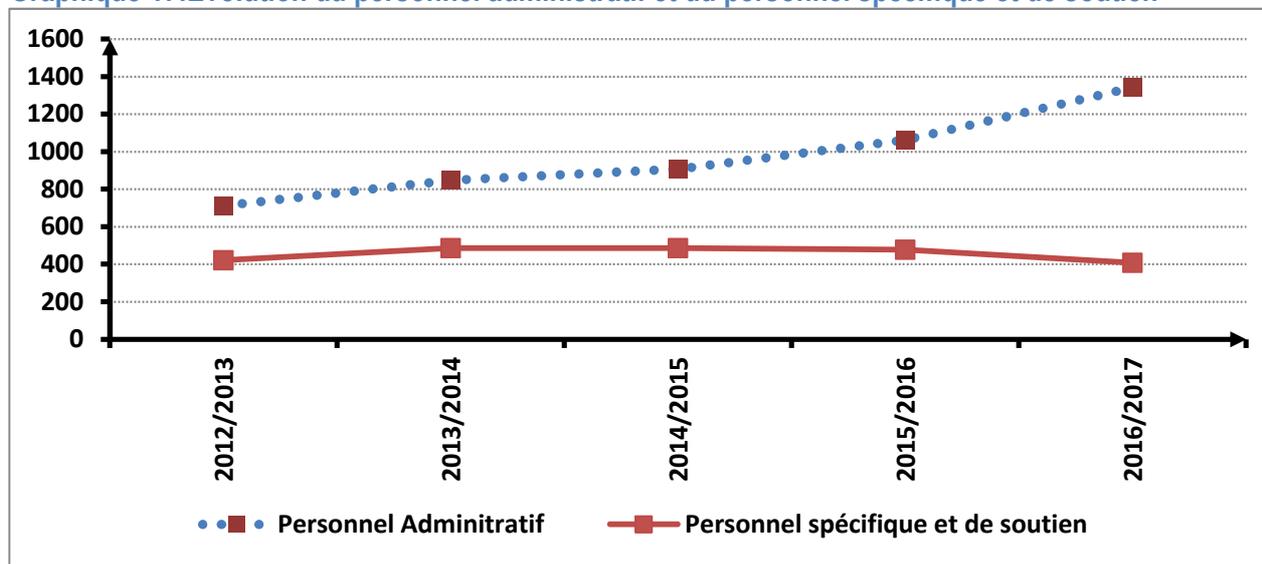
Tableau 9 : Evolution du personnel administratif par statut

statut	Sexe	2015/2016	2016/2017	TAMA (%)
Public	M	216	352	22,2
	F	119	176	21,0
	Total	335	528	21,8
Privé	M	475	537	14,1
	F	252	277	15,6
	Total	727	814	14,6
Total	M	691	889	17,0
	F	371	453	17,6
	Total	1 062	1 342	17,2

Tableau 10: Evolution du personnel spécifique et de soutien par statut

Statut	Sexe	2015/2016	2016/2017	TAMA (%)
Public	M	156	77	-16,7
	F	45	23	-22,9
	Total	201	100	-18,4
Privé	M	215	224	14,4
	F	62	84	6,6
	Total	277	308	12,0
Total	M	371	301	0,8
	F	107	107	- 4,8
	Total	478	408	- 0,8

Graphique 17: Evolution du personnel administratif et du personnel spécifique et de soutien



STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Points saillants

- Forte augmentation du nombre d'établissements privés d'enseignement supérieur
- Insuffisance des capacités d'accueil dans le public

Commentaire général

En 2016/2017, le nombre d'établissements d'enseignement supérieur est de 146 dont 75,3 % du privé. L'offre d'enseignement supérieur est diversifiée au privé avec beaucoup d'établissements. En effet, le nombre des établissements d'enseignement supérieur privés a connu une augmentation remarquable passant ainsi de 86 en 2015/2016 à 110 en 2016/2017, soit un accroissement de 21,8 %.

De 2012/2013 à 2016/2017, la tendancielle des établissements d'enseignement supérieur est croissante (TAMA=13,8 %). Durant la même période, le TAMA des établissements d'enseignement supérieur privés croit nettement plus vite que celui des établissements d'enseignement supérieur publics (16,9 % contre 6,5 %).

En 2016/2017, les salles de cours estimées à 1 104, ont la plus grande capacité d'accueil théorique (46 161), suivies des amphithéâtres (57) avec une capacité d'accueil théorique de 12 672. S'agissant des salles de cours, le privé enregistre plus de la moitié des capacités d'accueil théorique soit 68,9 %. Par contre en ce qui concerne les amphithéâtres, c'est le public qui détient plus de capacités d'accueil théoriques (62,5%).

De 2013/2014 à 2016/2017, les capacités d'accueil des salles de cours et des amphithéâtres ont connu respectivement une évolution annuelle de 15,3 % et 5,4 %. Toutefois, celles-ci demeurent insuffisantes au public au regard des effectifs d'étudiants qui croissent exponentiellement d'année en année.

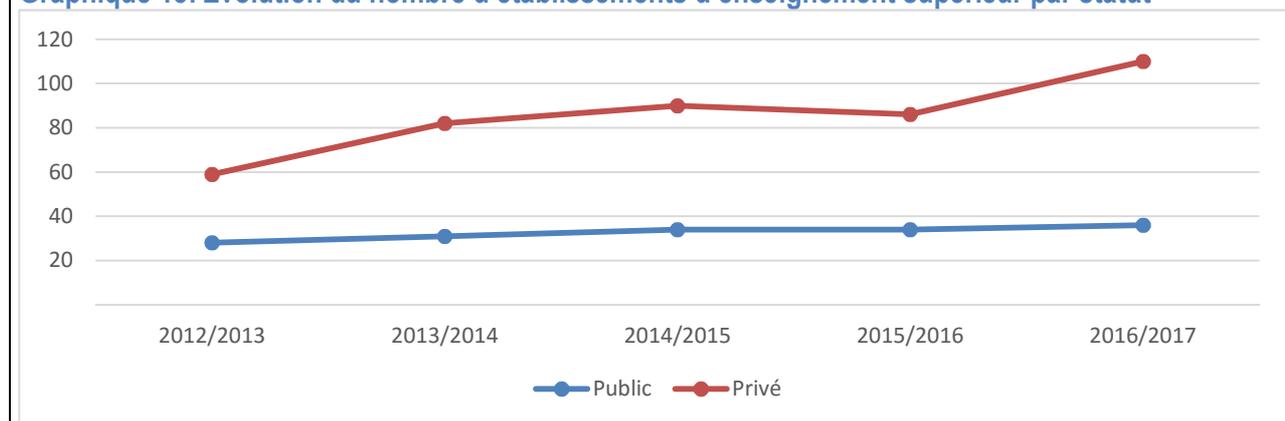
Note méthodologique: Sont considérés comme établissements, les UFR, les écoles et les instituts

STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Tableau 11 : Variation du nombre d'établissements d'enseignement supérieur

Niveau en 2016/2017		Variation par rapport à			
Nombre d'établissements d'enseignement supérieur	% Privé	2015/2016		2012/2013	
		En nombre	En %	En nombre	En %
146	75,3	26	21,7	59	67,8

Graphique 18: Évolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur par statut



Graphique 19 : Évolution de l'indice base 100 en 2012/2013 du nombre d'établissement d'enseignement supérieur selon le statut

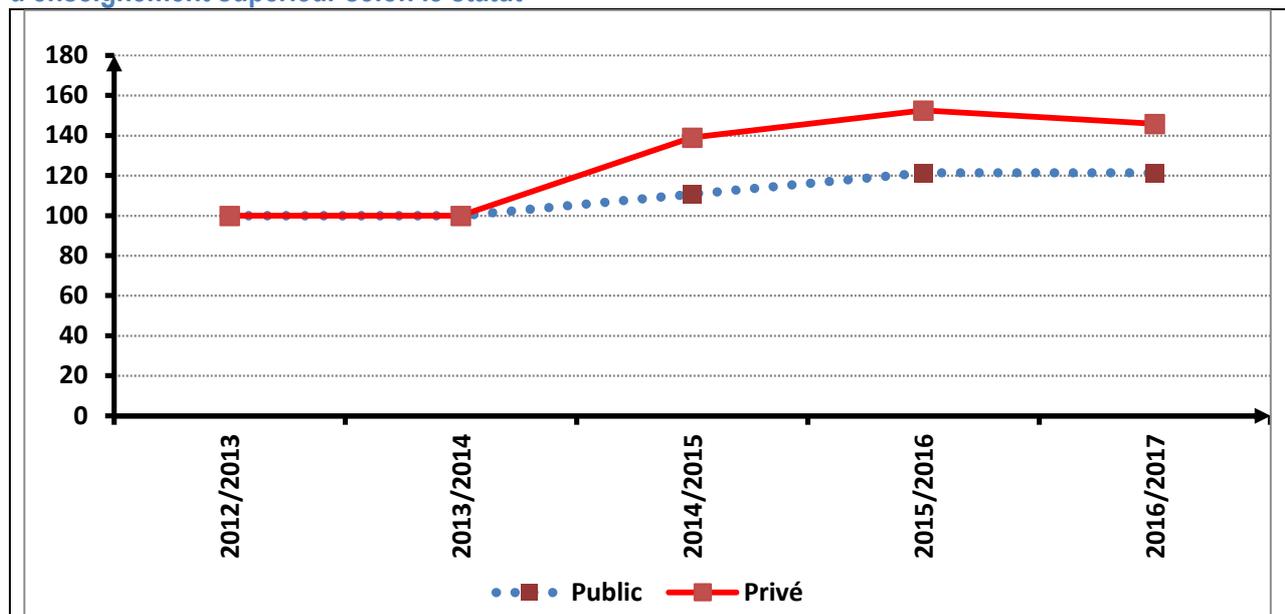


Tableau 12 : Capacité d'accueil des locaux de 2013/2014 à 2016/2017

Désignation du local	2013/2014		2014/2015		2015/2016		2016/2017	
	Ensemble	% Privé						
Salle de cours	30 121	70,2	37 608	71,7	36 662	72	46 161	68,9
Amphithéâtre	10 824	20,7	11 904	27,6	19 464	22,1	12 672	27,5
Salle informatique	2 984	75,4	3 589	74,9	3 567	74,2	3 992	77,5
Bibliothèque	1 788	65,2	12 443	93,6	12 511	93,5	4 042	77,8
Laboratoire T P	970	46,9	1 258	47	1 355	39,7	2 253	28,2



Partie III : Œuvres sociales

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES

Points saillants

- Légère baisse de la proportion des boursiers en 2016/2017
- Réduction totale de la disparité filles/garçons bénéficiaires de bourse

Commentaire général

En 2016/2017, le nombre d'étudiants bénéficiaires de la bourse nationale est de 7 609 étudiants dont 33,3 % de filles. Parmi cet effectif, les étudiants inscrits au Burkina Faso représentent 85,8 %. Cependant, n'eut été le chevauchement des années académiques occasionnant le retard des renouvellements des bourses, le nombre aurait dépassé l'effectif actuel.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de bénéficiaires de la bourse nationale a augmenté de 511 en effectif absolu soit 7,2 %. Cependant, la proportion des boursiers a baissé de 0,03 point de pourcentage du fait de la forte croissance des effectifs.

De 2012/2013 à 2016/2017, le nombre de bénéficiaires de la bourse est passé de 4 159 à 7 609 ; ce qui correspond à un TAMA de 16,3 %.

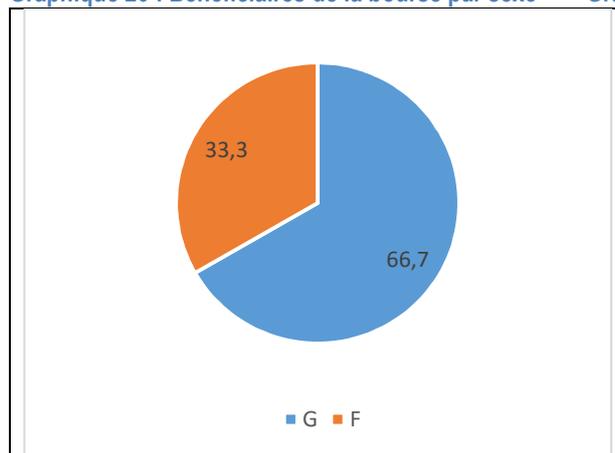
En 2016/2017, l'indice de parité fille/garçon est de 1. En effet, sur 100 étudiants de chaque sexe, 7 filles bénéficient de la bourse pour 7 garçons. Entre 2015/2016 et 2016/2017, l'indice de parité est passé de 0,9 à 1,0 ; ce qui traduit une réduction totale de la disparité.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES

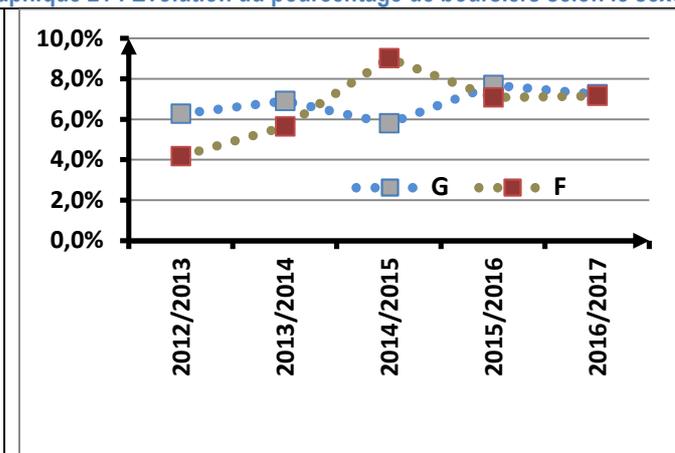
Tableau 13 : Bénéficiaires de la bourse en 2016/2017

	Effectif 2016/2017	% Filles	Evolution par rapport 2015/2016		Evolution par rapport 2012/2013		
			En effectif	en %	En effectif	en %	TAMA (%)
Bourse nationale	7 609	33,3	511	7,2	3 450	83	16,3
Etudiants	105 404	33,6	10 676	11,3	31 128	42	9,1

Graphique 20 : Bénéficiaires de la bourse par sexe



Graphique 21 : Evolution du pourcentage de boursiers selon le sexe



Conditions requises pour bénéficier de la bourse

La bourse est accordée aux étudiants inscrits en première année ou au second et troisième cycle dans la mesure du contingent des bourses de l'année en cours :

- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- être inscrit dans un établissement public ou privé conventionné d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- ne pas exercer un emploi permanent et ne pas être inscrit au service national de développement (SND) ;
- n'avoir pas plus de 22 ans à la rentrée en cours pour les nouveaux bacheliers, 26 ans pour les étudiants du second cycle et 28 ans pour ceux du troisième cycle ;
- avoir la moyenne de 12/20 au 1^{er} tour du BAC pour les nouveaux bacheliers, la mention assez bien pour le second et troisième cycle ;
- avoir déposé un dossier complet de demande de bourse ;
- avoir un revenu des parents prévu par la grille du décret sur les bourses.
- N'avoir pas été retenu dans le contingentement d'octroi d'aide, du prêt.
- S'engager à payer les frais de formation dans les IPS pour ceux qui le désirent.
- N'avoir pas été inscrit à la fois au public et au privé.
- Etre titulaire de la licence ou son équivalent.
- Etre titulaire de la maîtrise, du master ou leur équivalent.
- Pour les baccalauréats professionnels, n'avoir pas plus de 24 ans au 31 décembre de l'année en cours.
- Avoir bénéficié de l'avis favorable de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES)
- Avoir une préinscription dans les universités publiques d'Afrique et hors d'Afrique

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES

Points saillants

- Hausse du nombre de bénéficiaires de l'aide
- Augmentation du montant de l'aide financière accordée aux étudiants

Commentaire général

En 2016/2017, le nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide est de 51 673 dont 34,3 % de filles. Cet effectif a progressé de 5,2 % par rapport à 2015/2016. Au total, une enveloppe budgétaire de 9,04 milliards de F CFA environ a été allouée aux étudiants en 2016/2017 sous forme d'aide. Ladite enveloppe a connu une hausse de 5,1 % par rapport à celle de l'année précédente.

De 2012/2013 à 2016/2017, le nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide a connu une croissance moyenne annuelle de 8,5 %.

Au titre de l'année académique 2016/2017, les étudiants bénéficiaires de l'aide inscrits dans les universités publiques représentent 62,6 % de l'effectif des étudiants.

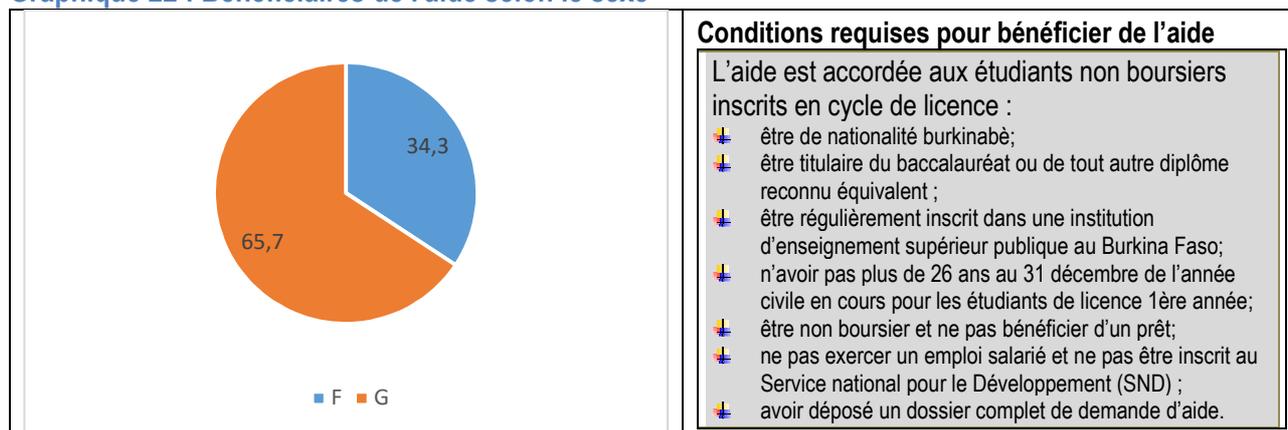
Note méthodologique : L'aide est uniquement accordée aux étudiants inscrits dans les établissements publics

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES

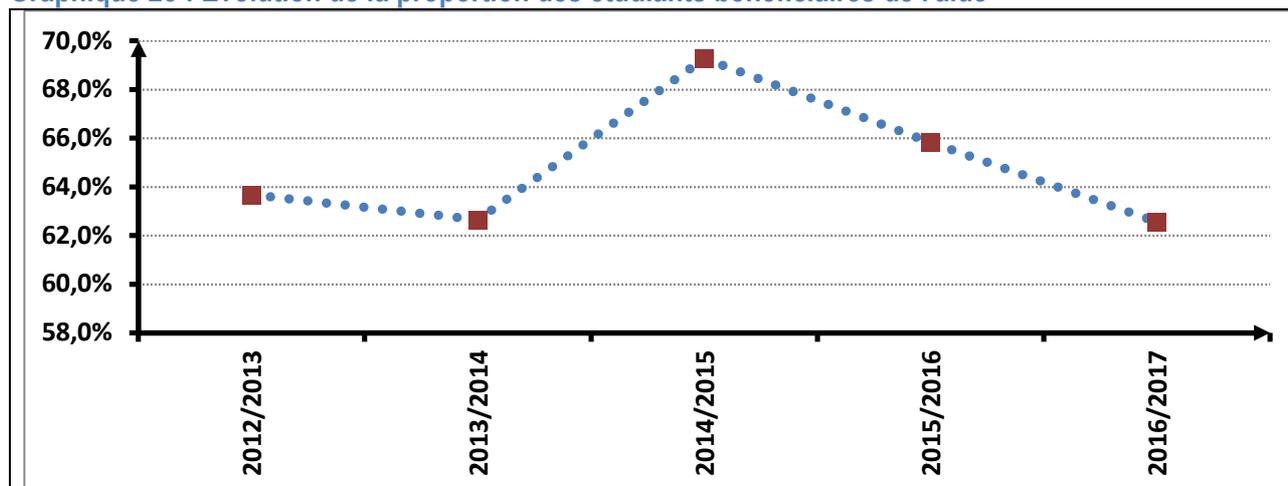
Tableau 14 : Bénéficiaires de l'aide en 2016/2017

	Effectif 2016/2017	% Filles	Evolution par rapport 2015/2016		Evolution par rapport 2012/2013		TAMA (%)
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Aides	51 673	34,3	2 537	5,2	14 376	38,5	8,5
Etudiants du public	82 587	31,1	11 086	15,5	24 021	41,0	9,0

Graphique 22 : Bénéficiaires de l'aide selon le sexe



Graphique 23 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires de l'aide



DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS

Points saillants

- Hausse significative du nombre de bénéficiaires de prêts
- Hausse du montant alloué au titre des prêts

Commentaire général

En 2016/2017, le nombre d'étudiants bénéficiaires de prêt est de 11 703 dont 34,2 % de filles. Cet effectif a augmenté de 24,5 % par rapport à 2015/2016. Au total, une enveloppe budgétaire de 2,6 milliards de F CFA a été allouée aux étudiants en 2016/2017 sous forme de prêts. Ladite enveloppe a connu une hausse de 110,0 % par rapport à celle de l'année précédente.

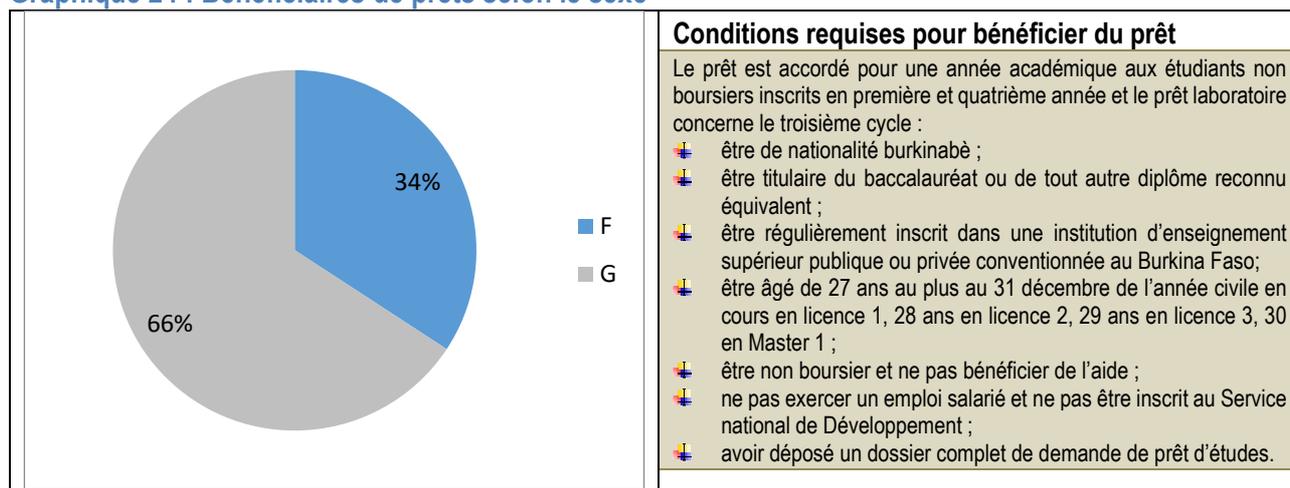
De 2012/2013 à 2016/2017, le nombre d'étudiants bénéficiaires de prêts a progressé à un rythme annuel de 11,2 %. Cependant une phase baissière s'est installée de 2012/2013 à 2014/2015 avant le rebond en 2014/2015.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS: PRETS

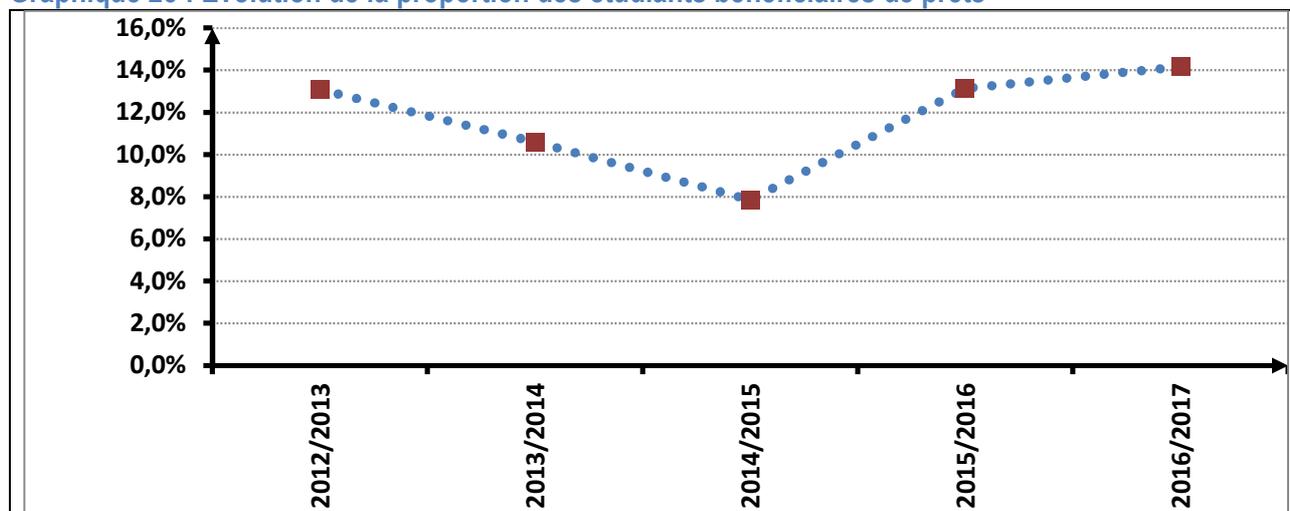
Tableau 15: Bénéficiaires de prêts en 2016/2017

	Effectif 2016/2017	% Filles	Evolution par rapport 2015/2016		Evolution par rapport 2012/2013		TAMA (%)
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Prêts	11 703	34,2	2 300	24,5	4 042	52,8	11,2
Etudiants du public	82 587	31,1	11 086	15,5	24 021	41,0	9,0

Graphique 24 : Bénéficiaires de prêts selon le sexe



Graphique 25 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires de prêts



LOGEMENT

Points saillants

- Dégradation du ratio étudiants/lit due à la hausse soutenue des effectifs

Commentaire général

En 2016/2017, les capacités d'accueil globales dans les cités universitaires des centres régionaux de Ouagadougou, de Koudougou et de Bobo-Dioulasso sont de 4 687 lits pour accueillir 94 000 étudiants des universités et grandes écoles publiques et privées conventionnées. Ce qui correspond à un ratio de 20 étudiants/lit. Ce ratio s'est dégradé de 3 points par rapport à l'année précédente.

De façon spécifique, le CROUO a le ratio le plus élevé (26 Etudiants/lit) bien qu'il dispose de la plus grande capacité d'accueil. Le ratio est plus faible à Bobo-Dioulasso (10 étudiants/lit). Comparativement à l'année précédente, le ratio Etudiants/lit s'est dégradé de 20 à 26 pour le CROUO et de 17 à 18 pour le CROUK. Par contre celui du CROUB a connu une légère amélioration passant de 11 à 10.

De 2012/2013 à 2016/2017, les capacités d'accueil globales des cités universitaires se sont accrues de 3 % en moyenne par an. Cela contraste avec l'accroissement moyen des effectifs d'étudiants de 11 % par an sur la même période.

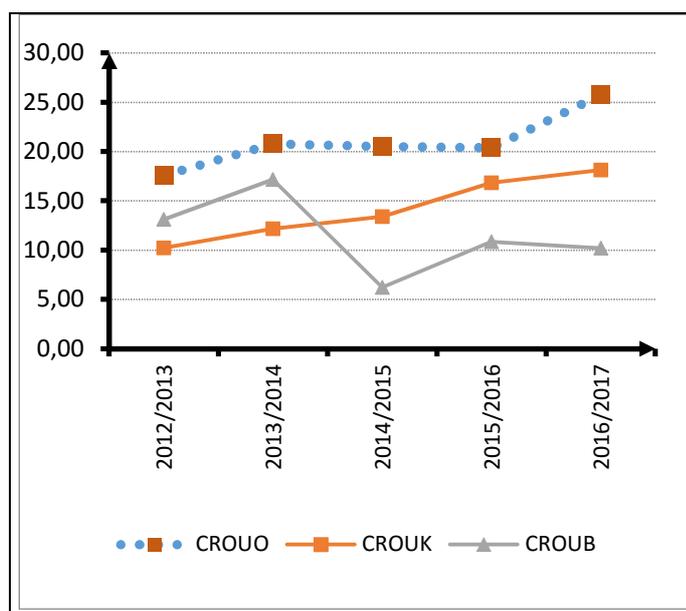
Note méthodologique : les CROU de Dédougou, Fada N'Gourma, et Ouahigouya sont rattachés à celui de Ouagadougou.

LOGEMENT

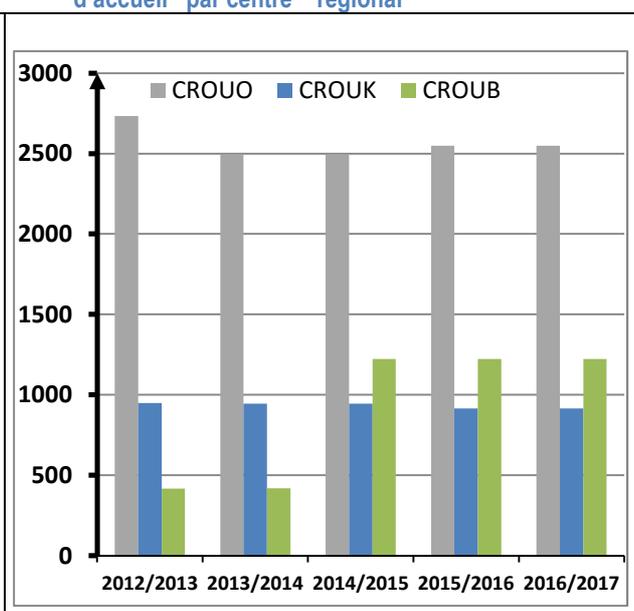
Tableau 16 : Capacité d'accueil par centre régional

CROU	Capacité d'accueil des Cités universitaires	Effectif étudiant	Ratio Etudiants/Lit	TAMA (%)	
				Capacité d'accueil	Effectif étudiants
CROUO	2 548	65 574	26	- 2	8
CROUK	915	16 571	18	- 1	14
CROUB	1 224	12 457	10	31	23
Ensemble	4 687	94 602	20	3	11

Graphique 26 : Evolution du ratio étudiants / lit par centre régional



Graphique 27 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional



RESTAURATION

Points saillants

- Hausse du nombre de plats servis
- Détérioration du ratio plats/étudiant

Commentaire général

Le nombre de plats servis dans les CROU est de 9,5 millions en 2016/2017 avec une hausse de 10,3 % comparativement à l'année précédente. En moyenne 15 800 plats sont servis par jour.

De 2012/2013 à 2016/2017, le nombre de plats servis a connu deux phases d'évolution, une première baissière de 2012/2013 à 2014/2015 et la seconde haussière sur les deux dernières années. Ce rebond n'a pas permis de le hisser au niveau atteint en 2012/2013. Le nombre de plats servis dans les restaurants universitaires accuse une baisse moyenne annuelle de 0,7 %.

Sur un an, le nombre de plats servis par étudiant (ratio plats/étudiant) est passé de 107 à 101, soit une détérioration de 6 points. Cela met en lumière la forte croissance sans cesse des effectifs des étudiants.

En 2016/2017, le nombre de restaurants universitaires est de 21 contre 20 en 2015/2016 avec la réouverture d'un restaurant à Bobo-Dioulasso. Cependant, les capacités d'accueil des restaurants universitaires estimées à 5 250 places assises subissent une baisse de 20 % comparativement à 2015/2016.

Sur la période 2012/2013 à 2016/2017, la capacité d'accueil a augmenté en moyenne de 2,5 % par an.

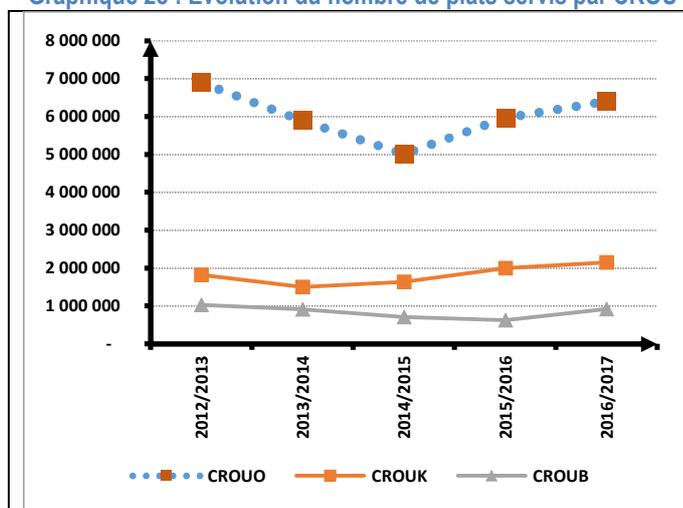
Note méthodologique: pour des besoins d'analyse sur les 5 dernières années, les données portant sur les plats servis, les ratios Plat/étudiant et les capacités d'accueil des CROU de Dédougou, Fada N'Gourma, et Ouahigouya ont été rattachées à celles de Ouagadougou.

RESTAURATION

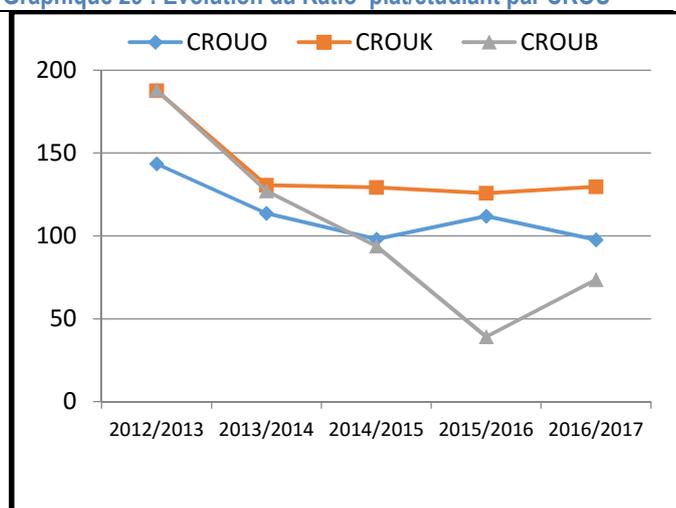
Tableau 17 : Situation de la restauration par CROU

CROU	Nbre de restaurants	Capacités d'accueil des restaurants	Nbre annuel de plats servis	Nbre d'étudiants	ratio plats /étudiants	Nbre moyen d'étudiants restauré par jour	Proportion d'étudiants restaurés par jour en %
CROUO	8	3 700	6 075 076	64 176	95	10 125	16
CROUK	6	450	2 149 127	16 571	130	3 582	22
CROUB	4	650	917 454	12 457	74	1 529	12
CROUF	1	200	96 855	427	227	161	38
CROUOHG	1	150	130 177	552	236	217	39
CROUD	1	100	102 142	419	244	170	41
Total	21	5 250	9 470 831	94 602	101	15 785	17

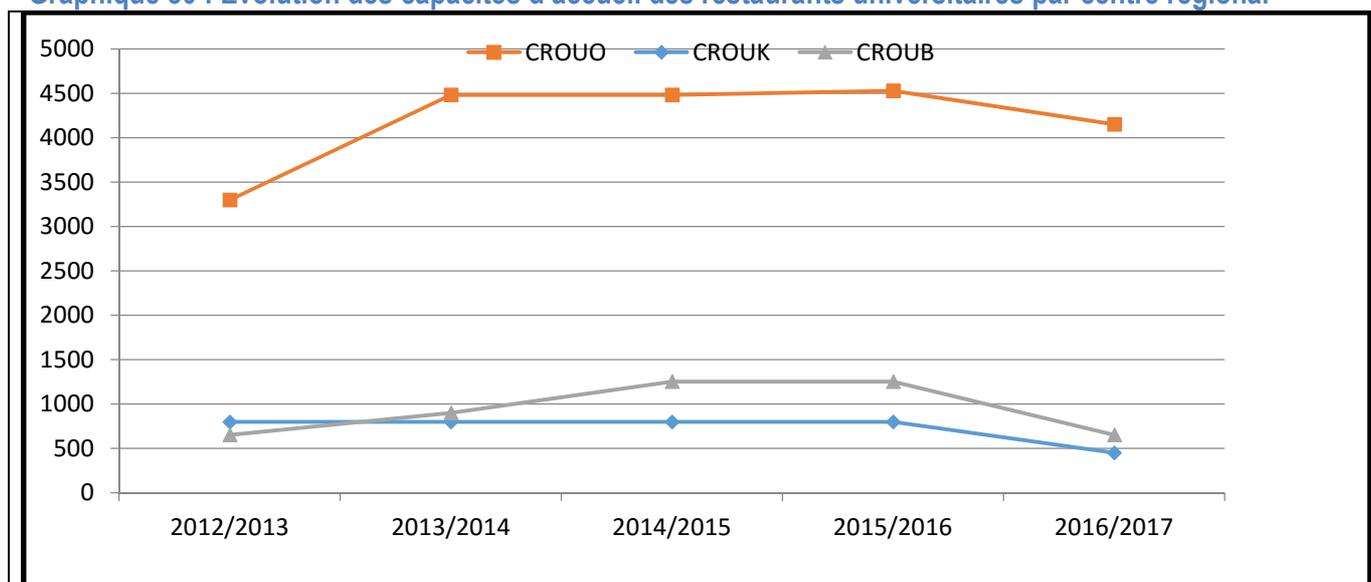
Graphique 28 : Evolution du nombre de plats servis par CROU



Graphique 29 : Evolution du Ratio plat/étudiant par CROU



Graphique 30 : Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional



TRANSPORT UNIVERSITAIRE

Points saillants

- Inexistence de l'offre de transport dans les villes autres que Bobo-Dioulasso
- Baisse du nombre d'étudiants transportés

Commentaire général

En 2016/2017, 560 étudiants sont transportés en moyenne par jour à l'UNB.

Entre 2015/2016 et 2016/2017, le nombre d'étudiants transportés par jour est passé de 850 à 560, soit une baisse de 34,1 %.

En 2016/2017, la prise en charge du transport des étudiants à Bobo-Dioulasso a coûté environ 27 millions de F CFA. Cette dépense n'a pas connu d'évolution par rapport à celle de l'année précédente malgré la baisse des effectifs d'étudiants transportés.

De 2012/2013 à 2016/2017, les dépenses du CENOU pour le transport des étudiants ont baissé en moyenne de 48,8 % par an.

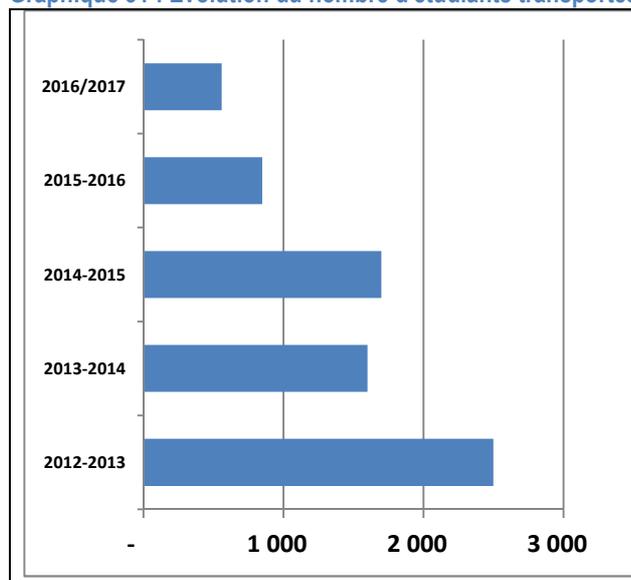
Par ailleurs, à l'exception de l'UO1-JKZ qui est desservie par la SOTRACO, l'offre de transport n'est pas encore élargie à l'UO2, l'UNZ et aux CUP de Dédougou, Fada N'Gourma et Ouahigouya. Cela est dû à l'inexistence de compagnies de transport respectant les normes dans les villes qui abritent ces universités.

TRANSPORT UNIVERSITAIRE

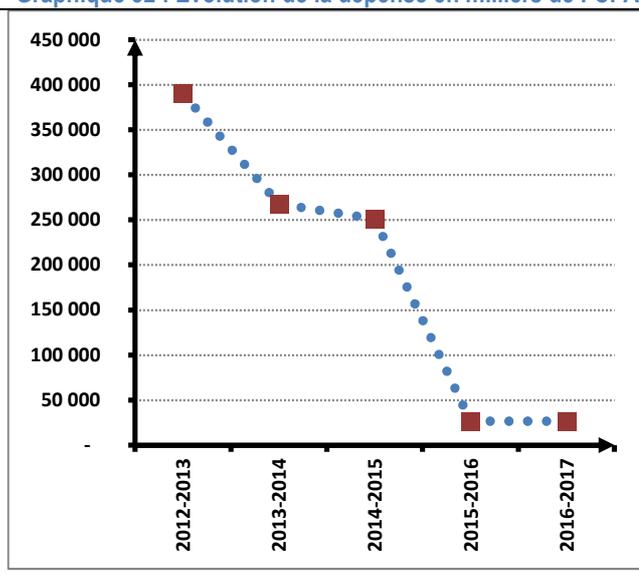
Tableau 18 : Evolution du nombre d'étudiants transportés et des dépenses

Année	Nombre d'étudiants transportés	Dépenses en milliers de FCFA
2012/2013	2 500	390 000
2013/2014	1 600	267 889
2014/2015	1 700	251 138
2015/2016	850	26 700
2016/2017	560	26 700
TAMA (%)	-	- 48,8

Graphique 31 : Evolution du nombre d'étudiants transportés



Graphique 32 : Evolution de la dépense en milliers de FCFA



SANTE

Points saillants

- Faible adhésion des étudiants à la MUNASEB
- Amélioration relative des adhésions dans les CROU de Bobo-Dioulasso et de Koudougou

Commentaire général

En 2016/2017, sur un effectif de 94 602 étudiants du public et du privé conventionné, seulement 2 187 ont adhéré à la MUNASEB, soit 2,3 %. Le taux d'adhésion est plus faible dans le CROU de Koudougou avec seulement 0,6 %.

Entre 2015/2016 et 2016/2017, le nombre de mutualistes a augmenté de 6,0 % soit la moitié du niveau de croissance des effectifs. L'accroissement est dû essentiellement aux adhésions dans les centres régionaux de Bobo-Dioulasso (12,3 %) et de Koudougou (14,8 %).

Sur la période 2012/2013 à 2016/2017, la tendance des adhésions est en baisse au rythme moyen annuel de 1,3 %. Les CROUB et du CROUK continuent de progresser respectivement en moyenne annuelle de 3,4 % et de 3,5 %.

En 2016/2017, la MUNASEB a reçu une allocation de 250 millions de F CFA pour la prise en charge sanitaire des étudiants.

Note méthodologique : selon les textes réglementaires, tout étudiant adhérent à la MUNASEB peut bénéficier d'une prise en charge de 100 000 F CFA par an au maximum.

SANTE

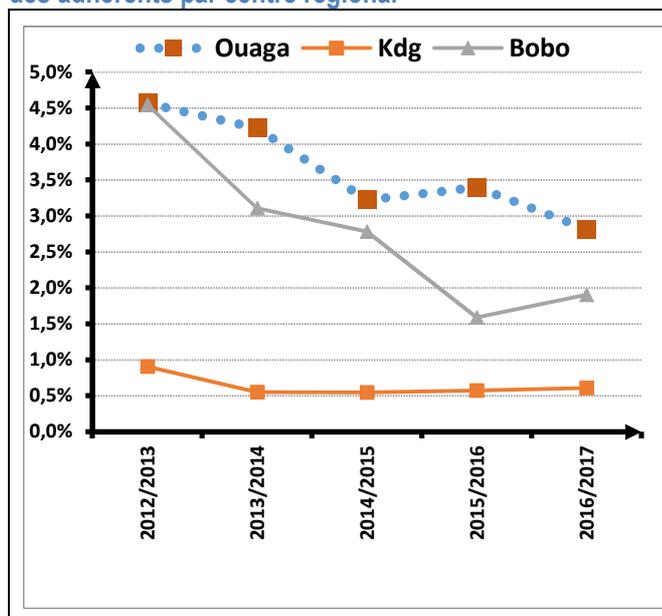
Tableau 19: Situation des adhérents à la mutuelle de santé

CROU	Nbre de mutualistes	Nbre d'étudiants	TAMA (%) des étudiants mutualistes entre 2012/2013 et 2016/2017	Proportion des étudiants mutualistes
CROUO	1 849	65 574	-1,9	2,8
CROUB	237	16 571	3,4	1,9
CROUK	101	12 457	3,5	0,6
TOTAL	2 187	94 602	-1,3	2,3

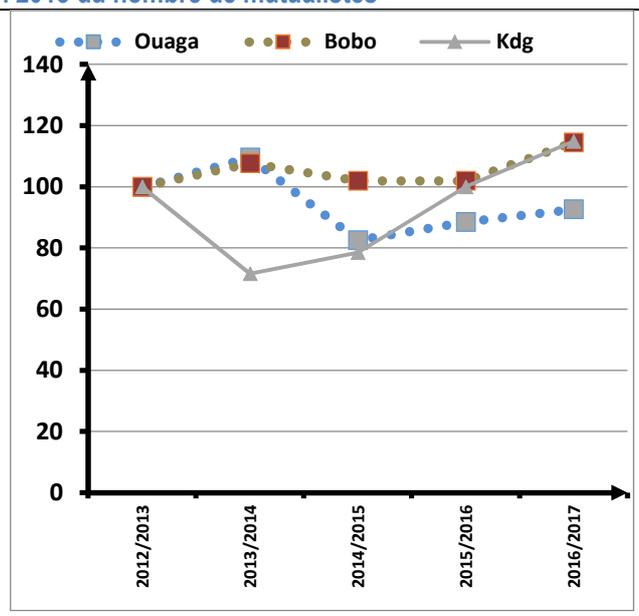
Tableau 20 : Variation des adhésions à la mutuelle de santé universitaire

Ville	2015/2016	2016/2017	Variation (%) entre 2015/2016 et 2016/2017
Ouagadougou	1 765	1 849	4,8
Bobo-Dioulasso	211	237	12,3
Koudougou	88	101	14,8
Total	2 064	2 187	6,0

Graphique 33 : Evolution de la proportion des adhérents par centre régional



Graphique 34 : Evolution de l'indice base 100 en 2013 du nombre de mutualistes



ACTION SOCIALE

Points saillants

- Hausse du nombre de demandes d'aide sociale

Commentaire général

En 2016/2017, le nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide sociale du CENOU est de 87 pour 104 demandeurs, soit un taux de satisfaction de 83,7 %.

Entre 2015/2016 et 2016/2017, le nombre de dossiers déposés a évolué de manière significative. Il est passé de 36 à 104 dossiers. Quant au nombre d'aides octroyées, il est passé de 27 à 87, soit un accroissement relatif de 222,2 %.

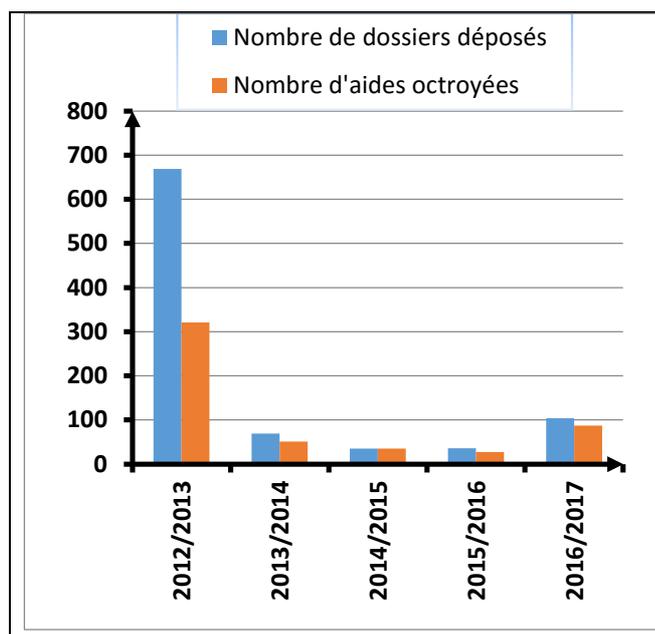
Sur la période 2012/2013 à 2016/2017, le nombre de demandes d'aide sociale a régressé en moyenne de 37,2 % par an et celui des aides octroyées de 27,8 %. Par ailleurs, le taux de satisfaction des sollicitations d'assistance ou d'aide oscille entre 48,0 % et 100,0 %.

ACTION SOCIALE

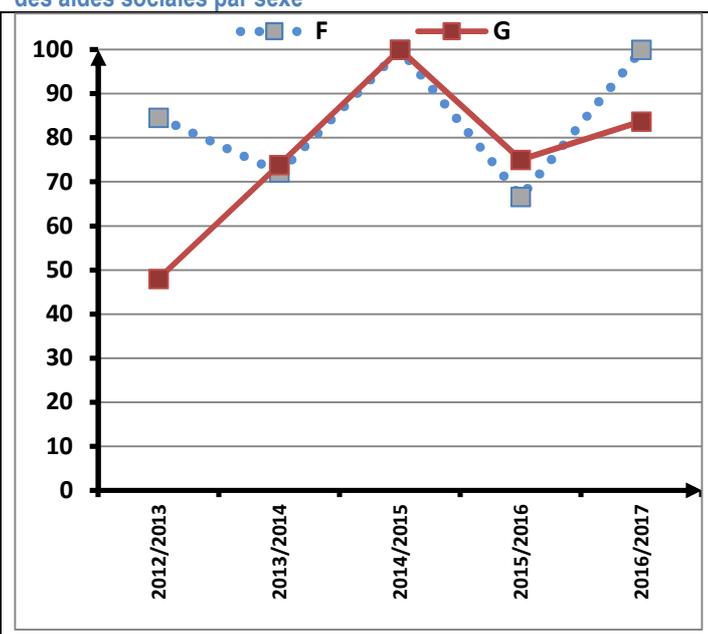
Tableau 21 : Situation des aides sociales en 2016/2017

Sexe	Nbre de dossiers déposés	Nbre d'aides octroyées	Proportion d'aides sociales octroyées (%)	TAMA (%) de 2012/2013 à 2016/2017	
				Nbre de dossiers déposés	Nbre d'aides octroyées
Féminin	24	24	100,0	- 37,4	- 34,7
Masculin	80	63	78,8	- 37,2	- 24,0
Total	104	87	83,7	- 37,2	- 27,8

Graphique 35 : Evolution des aides sociales



Graphique 36 : Evolution du taux de satisfaction des aides sociales par sexe





**Partie IV: Efficacité interne du
supérieur**

SORTANTS DIPLOMES

Points saillants

- Baisse du nombre de diplômés au cours des cinq dernières années au public
- Hausse du nombre de diplômés par rapport à l'année précédente
- Forte représentativité des diplômés du public

Commentaire général

En 2015/2016, le nombre d'étudiants ayant obtenu leur parchemin en fin d'année académique est de 17 521 dont 33,5 % de filles . Les diplômés de niveau BAC+3 représentent 37,5 % et ceux de BAC+2, 29,4 %. Il y a 0,3 % de diplômés de BAC+8. Les diplômés de l'ENS-IDS sont des étudiants qui ont reçu une formation spécialisée en enseignement pour le primaire, le post-primaire et le secondaire.

Comparé à 2014/2015, le nombre de diplômés est en progression de 9,1 % contre seulement 2,5 % de l'évolution enregistrée entre 2013/2014 et 2014/2015. Cette hausse est imputable au privé dont l'augmentation de 55,4 % a compensé la régression de 7,2 % du public. De 2011/2012 à 2015/2016, le nombre des diplômés est passé de 16 151 à 17 521 soit un TAMA de 2,1 %.

La proportion des diplômés dans les IES publiques est supérieure à celle du privé (62,9 % contre 37,1 %). Aussi, en termes de représentativité, l'effectif des diplômés dans les IES privées ne représente que 59,0 % de ceux du public. Sur la période 2011/2012 à 2015/2016, le TAMA enregistré est négatif au public (-1,7 %) et positif au privé (10,6 %).

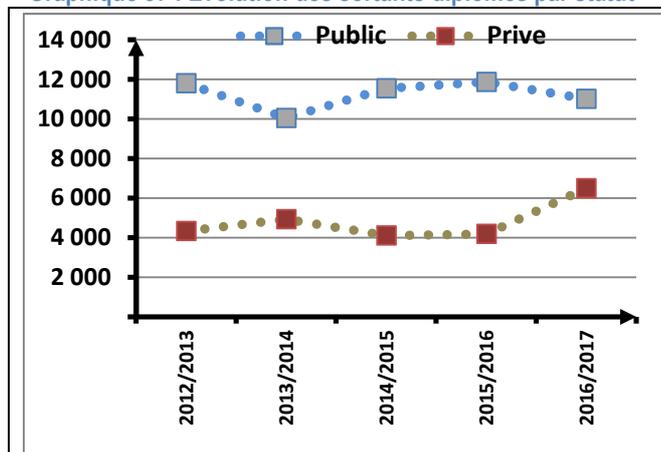
Le domaine des "Sciences sociales, Commerce et Droit" a le plus grand nombre de diplômés avec 48,4 % tandis que celui de "l'Agriculture" est le plus faiblement représenté avec 0,9 %.

SORTANTS DIPLOMES

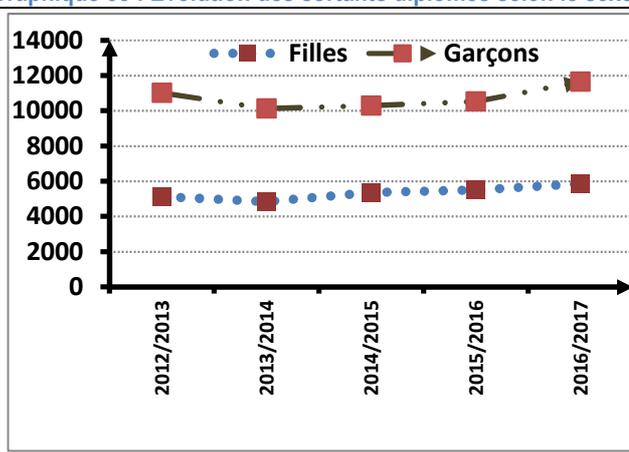
Tableau 22 : Nombre de diplômés en 2015/2016

Niveau en 2015/2016					
Nombre de diplômés	17 521	% de Filles	% du Privé	Evolution (%) par 2015/2016	TAMA (%) de 2011/2012 à 2015/2016
		33,5	37,1	9,1	2,1

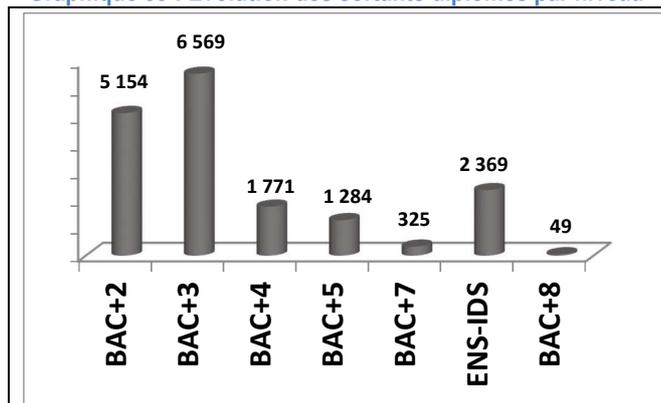
Graphique 37 : Evolution des sortants diplômés par statut



Graphique 38 : Evolution des sortants diplômés selon le sexe



Graphique 39 : Evolution des sortants diplômés par niveau



Graphique 40 : Evolution du nombre de diplômés

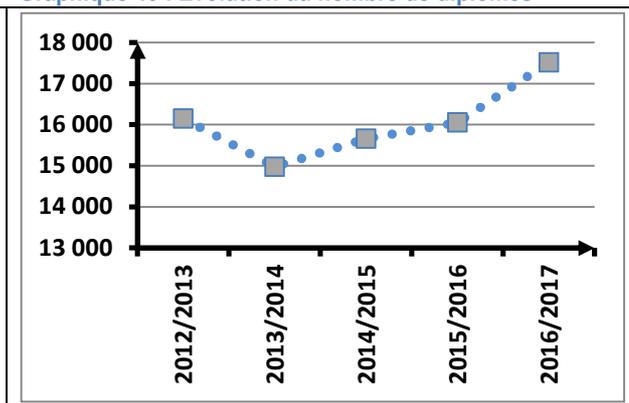


Tableau 23 : Répartition des diplômés par domaine d'études

DOMAINE D'ETUDES	Total 2016/2017	Proportion par domaine (%)	% filles	Evolution par rapport 2015/2016 (%)
AGRICULTURE	151	0,9	20,5	14,4
EDUCATION	2 369	13,5	22,7	44,3
INGENERIE, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION ET PRODUCTION	1 739	9,9	17,5	25,9
LETTRES ET ARTS	2 054	11,7	30,6	-26,3
SANTE ET PROTECTION SOCIALE	394	2,3	62,9	137,4
SCIENCES	963	5,5	10,7	4,6
SCIENCES SOCIALES, COMMERCE ET DROIT	8 484	48,4	42,6	-0,4
SERVICES	1 367	7,8	28,9	164,9
TOTAL	17 521	100,0	33,5	9,1

REDOUBLEMENT

Points saillants

- Réduction de la proportion du redoublement par rapport à 2015/2016
- Fort pourcentage de redoublement en médecine

Commentaire général

En 2016/2017, la proportion des redoublants dans les IES est de 10,6 % contre 13,9 % l'année précédente. Il en ressort une amélioration de 3,3 points de pourcentage. Elle est plus élevée au sein des IES publiques (13,1 %).

Le domaine "Santé et protection sociale" enregistre la proportion des redoublants la plus élevée (17,6 %) et le domaine "Agriculture", la plus faible proportion (1,0 %). Par ailleurs, la moitié des IES a une proportion des redoublants supérieure à 7,3 %.

Dans les dix (10) filières à grand effectif, la proportion des redoublants a varié entre 3,9 % (ST) et 31,9 % (Médecine).

REDOUBLEMENT

Graphique 41 : Proportion des redoublants et non redoublants par statut

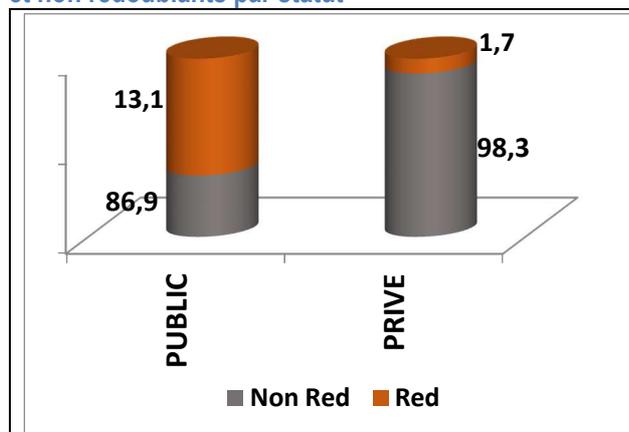
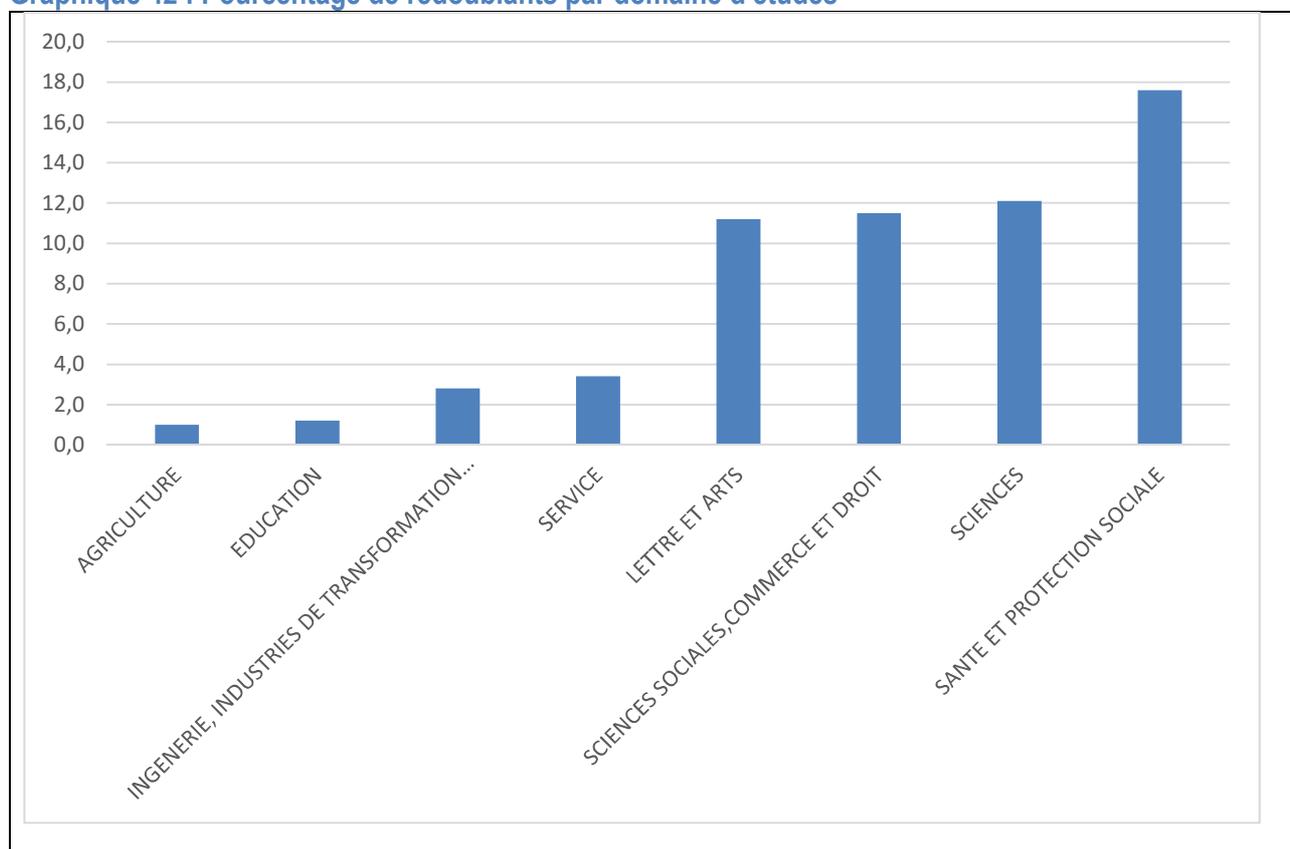


Tableau 24 : Proportion des redoublants dans les dix filières à grand effectif au Public

FILIERES	Effectif	RED	%
ST	9 781	379	3,9
DROIT	9 703	2 401	24,7
SCIENCE ECONOMIQUE ET DE GESTION	11 019	860	7,8
HISTOIRE/ARCHEOLOGIE	6 282	547	8,7
LETTRES MODERNES	5 824	434	7,5
GEOGRAPHIE	4 333	782	18,0
MEDECINE	4 253	747	17,6
BIOLOGIE GEOLOGIE	4 019	1 282	31,9
ETUDES ANGLOPHONES	3 813	769	20,2
SOCIOLOGIE	3 666	738	20,1

Graphique 42 : Pourcentage de redoublants par domaine d'études





**Partie V: Budget enseignement
supérieur**

BUDGET

Points saillants

- Augmentation de la part du budget consacrée à l'enseignement supérieur
- Une plus grande délégation par des transferts courants

Commentaire général

En 2017, l'Etat a consacré 17,7 % de son Budget au secteur de l'Education (MENA et MESRSI), soit 434 milliards de F CFA. Par rapport à l'année dernière, cette part a augmenté de 0,4 point de pourcentage. Sur les cinq dernières années, elle a connu une tendance relativement haussière passant de 13,2 % en 2013 à 17,7 % en 2017. Sur la même période, le TAMA a été de 14,6 %.

Sur la dotation totale du secteur éducation, 112,6 milliards sont alloués au MESRSI soit 25,9 %. Par rapport à 2016, le budget du MESRSI a augmenté de 46,7 %. Cette augmentation est la résultante de la fusion en 2016 de l'ex Ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MRSI) et de la composante "enseignement supérieur" de l'ex Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur (MESS). Elle traduit aussi la volonté du gouvernement de faire de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique une priorité nationale.

La part du budget du MESRSI consacrée à l'enseignement supérieur, est de 89,9 % soit 101,2 milliards en 2017. Cette part a connu une hausse de 16,8 points de pourcentage par rapport à l'année 2016. Sur la période 2013 à 2017, la part consacrée au supérieur est passée de 54 % en 2013 à 37 % en 2015, avant de remonter à 89,9 % en 2017.

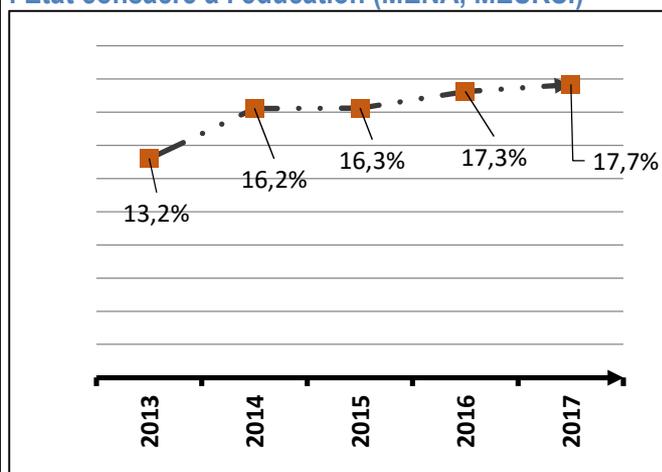
En 2017, plus de la moitié du budget du ministère est faite sous forme de transferts courants (56,0 %). Ces dépenses de transferts courants sont suivies de celles d'investissements (23,9 %), de personnel (17,6 %) et de fonctionnement (2,5 %). Durant les cinq dernières années et en dehors de 2014 où les dépenses du personnel étaient plus représentées (36,3 %), la grande part du budget du MESRSI a été toujours consacrée aux dépenses de transferts courants, soit respectivement 42,7 % en 2013, 35,4 % en 2014, 66,2 % en 2015, 65,0 % en 2016 et 56,0 % en 2017.

BUDGET

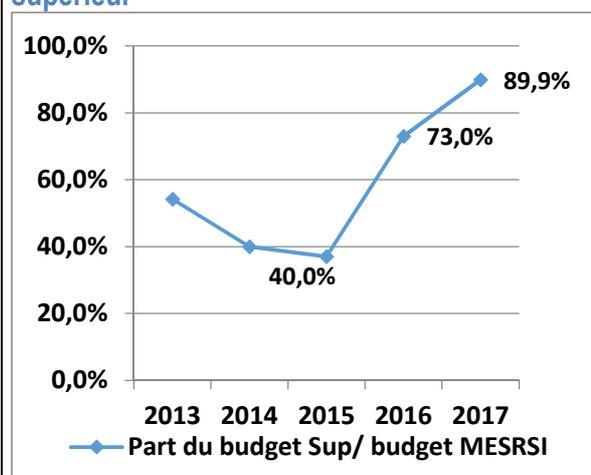
Tableau 25 : Evolution du budget

	2017	Evolution / 2016		Evolution / 2013	
	(en millions FCFA)	(en millions FCFA)	en %	(en millions FCFA)	en %
Budget Etat	2 455 193	632 060	34,7	551 108	28,9
Budget éducation (MENA, MESRSI)	433 952	119 325	37,9	182 519	72,6
Budget Global MESRSI	112 606	35 843	46,7	12 132	12,1
dont Enseignement Supérieur	101 183	45 134	80,5	46 774	86,0

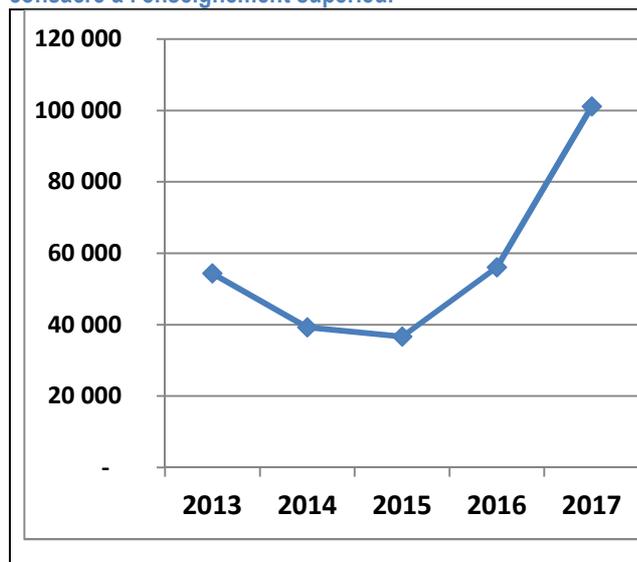
Graphique 43: Evolution de la part du budget de l'Etat consacré à l'éducation (MENA, MESRSI)



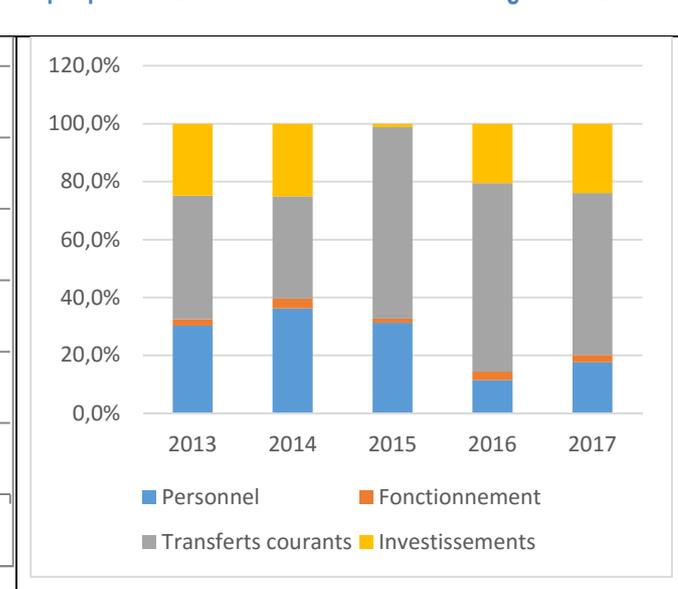
Graphique 44: Evolution de la part du budget du MESRSI consacrée à l'enseignement supérieur



Graphique 45 : Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré à l'enseignement supérieur



Graphique 46 : Evolution de la structure du budget du MESRSI



ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITION

SCOLARISATION, ACCES EQUITE ET MOBILITE	
Indicateur	Proportion d'étudiants par filière
Définition	C'est le nombre d'étudiants d'une filière rapporté au nombre total des étudiants.
Objet	Connaitre les filières les plus attrayantes aux yeux des étudiants
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants d'une filière donnée par le nombre total d'étudiants en une année t.
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur
Type de désagrégation	Par sexe, par filière, par type d'étude et par nationalité (nationaux, non nationaux)
PART DES DIFFERENTS TYPES DE BACHELIERS INSCRITS DANS LES FILIERES SCIENTIFIQUES	
Indicateur	Nombre d'étudiants pour 100,000 habitants
Définition	Le nombre d'étudiant sur 100,000 habitants
Objet	mesurer le niveau de participation de l'enseignement supérieur d'un dans le pays
Méthode de calcul	Diviser le nombre total d'étudiant par la population totale
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur et l'institut national de la statistique (Recensement général de la population)
Type de désagrégation	Par sexe
Indicateur	Ratio étudiant / Enseignant permanents (du public)
Définition	C'est le rapport entre l'effectif total des étudiants des IES publiques sur le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IES publiques
Objet	Mesurer la qualité de l'encadrement des étudiants
Méthode de calcul	L'effectif total des étudiants des IES publiques divisé par le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IES publiques
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur, les services de scolarité ou la Direction des Ressources humaines
Type de désagrégation	Par université et Centres Universitaire Polytechnique
SEXE RATIO ETUDIANTS	
Indicateur	Indice de parité Filles/Garçons
Définition	Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin
Objet	Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière de scolarisation. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Méthode de calcul	Diviser la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin.
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur ou service de scolarité
Type de désagrégation	Par niveau d'enseignement, par domaine d'étude, par filière, par type d'établissement (public ou privé) et par situation Géographique ou région.
EFFICACITE INTERNE	
Indicateur	Taux de réussite aux examens du BTS, PAR SEXE
Définition	Le rapport entre l'effectif des candidats déclarés admis et l'effectif total des inscrits
Objet	Évaluer l'efficacité de l'enseignement technique
Méthode de calcul	Le nombre de candidats déclarés admis divisé par l'effectif total des inscrits
Sources des données	Les procès-verbaux des délibérations des examens du BTS
Type de désagrégation	Par sexe, par situation géographique ou région.
Indicateur	Taux d'obtention du DUT
Voir, Taux de réussite aux examens du BTS, PAR SEXE	
Indicateur	Taux d'obtention de la licence en trois ans selon le type de BAC
Définition	Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire dans une cohorte de bachelier

Objet	mesurer la performance des universités
Méthode de calcul	Diviser Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire par le nombre d'étudiant inscrit en première année de la même génération
Sources des données	scolarité des universités
Type de désagrégation	selon le type de BAC
RESSOURCES, COUT ET DEPENSES	
Indicateur	Dépenses publiques totales pour l'enseignement supérieur en pourcentage du budget national
Définition	L'ensemble des dépenses (de fonctionnement et en capital) consacrées à l'enseignement supérieur, exprimé en pourcentage du budget national du gouvernement pour une année donnée.
Objet	Évaluer la priorité accordée à l'enseignement supérieur par les gouvernements par rapport à la valeur perçue d'autres domaines de l'action publique. Cet indicateur montre également l'engagement du gouvernement quant à l'investissent dans le développement du capital humain.
Méthode de calcul	Diviser les dépenses publiques totales de l'enseignement supérieur d'un exercice budgétaire donné, tous ministères et services publics confondus, par le budget national du pays, puis multiplier le résultat par 100.
Sources des données	DAAF, ministère de l'économie et des finances
Type de désagrégation	Non applicable
INFRASTRUCTURES ET ŒUVRES UNIVERSITAIRES	
Indicateur	Ratio lit / étudiant
Définition	C'est le rapport entre les capacités des résidences universitaires en lits et l'effectif des étudiants
Objet	Voir le niveau de correspondance entre le nombre de lits des résidences universitaires et le nombre des étudiants
Méthode de calcul	Le nombre de lits des résidences universitaires divisé par le nombre des étudiants
Sources des données	Le service des équipements ou des patrimoines des centres des œuvres universitaires ou du ministère chargés de l'enseignement supérieur et le service de scolarité
Type de désagrégation	Par situation géographique ou région et par type d'établissement (public ou privé)